

# Analyse du questionnaire de l'Association Nationale Le Refuge auprès des candidats aux municipales 2014

***Élus municipaux, que faites-vous contre l'homophobie ?***

enquête en ligne décembre 2013 - mars 2014

analyse réalisée par Mylène Cokkinos

**Contact presse**

Karine Baudoin - 04 67 40 36 77 - 06 30 08 42 14 - k.baudoin@le-refuge.org

## **Analyse du questionnaire de l'Association Nationale Le Refuge auprès des candidats aux municipales 2014**

Nous avons initié la diffusion nationale du questionnaire le 2 décembre 2013 à travers une publication sur le site lagazette.fr et elle a été achevée le 27 février 2014. La prise en compte des retours s'est arrêtée le 16 mars 2014.

L'objectif de cette enquête est de dresser un état des lieux des actions prévues par les futurs élus locaux pour lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle.

Après une présentation par graphiques de la composition politique des participants et de la diversité des collectivités locales, nous analyserons chaque question posée aux candidats. Puis, nous évoquerons des thèmes traités directement ou non dans le questionnaire avant de conclure sur le bilan de cette enquête.

Il est important de préciser que dans les graphiques, il ne s'agit pas de statistiques internes, c'est-à-dire réalisées au sein de chaque tendance politique mais de statistiques directes à partir des réponses. Il est ainsi nécessaire de prendre pour référence la part de chaque tendance politique dans la participation au questionnaire indiquée ci-dessous afin d'éviter une fausse lecture des pourcentages.

### **Abréviations utilisées :**

SE: Sans Etiquette

MoDem: Mouvement Démocrate

PS: Parti Socialiste

UDI: Union des Démocrates et Indépendants

EELV: Europe Ecologie-Les Verts

UMP: Union pour un Mouvement Populaire

PRG: Parti Radical de Gauche

RS: République Solidaire

MRC: Mouvement Républicain et Citoyen

DLR: Debout La République

MUP: Mouvement Unitaire Progressiste

MPF: Mouvement Pour la France

POC: Parti des Objecteurs de Conscience

RBM: Rassemblement Bleu Marine

FDG: Front de Gauche

FN: Front National

PG: Parti de Gauche

PCF: Parti Communiste Français

NPA: Nouveau Parti Anticapitaliste

PRE : Parti Régionaliste et Écologiste

UDB : Union Démocratique Bretonne

ADI: Association des Démocrates de l'Indre

MoVie: Mouvement Vierzonais

GAEC: Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun

## Tendances politiques des 151 participants :

**Sans Etiquette:** candidats officiellement Sans Etiquette (15), Parti Pirate (1), Nous Citoyens (2), Mouvement Citoyens pour la Protection Animale (1), Solidarité & Progrès (1)

**Extrême Gauche:** Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA)

**Gauche Anticapitaliste:** Front De Gauche (15), Parti de Gauche (3), Parti Communiste Français (4), Alliances Internes (6), Ensemble, Gauche Anticapitaliste

**Alliance Gauche Réformiste et Gauche Anticapitaliste (9)**

**Gauche Réformiste:** Parti Socialiste (34), Europe Écologie-Les Verts (17), Divers Gauche (6), Indépendants de Gauche (2), Alliance Internes (7), Mouvement Républicain et Citoyen (MRC), Mouvement Unitaire Progressiste (MUP)

**Centre Gauche:** Parti Radical de Gauche (2)

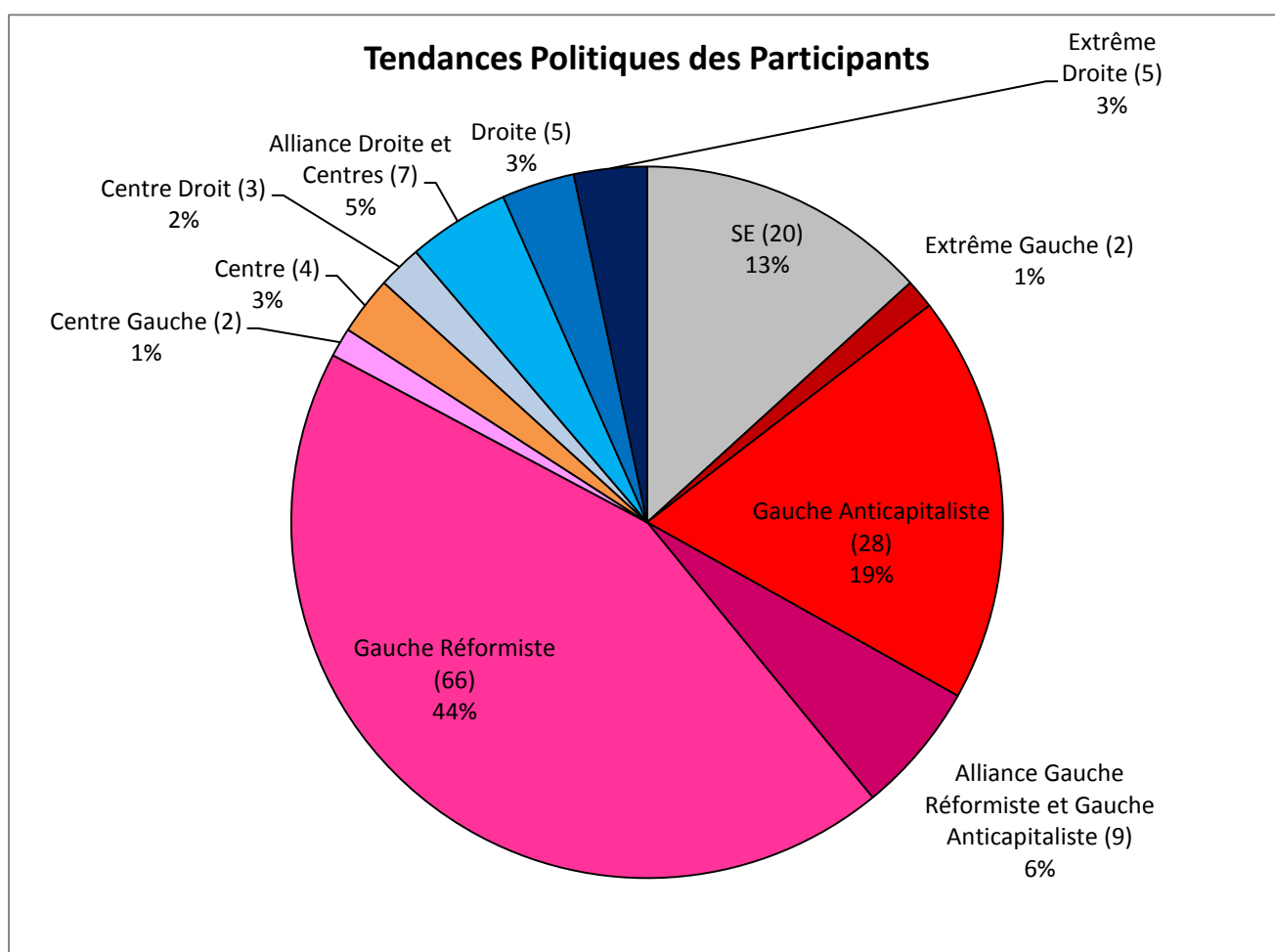
**Centre:** Mouvement Démocrate (2), Centristes Indépendants (1), Parti Breton (1)

**Centre Droit:** Union des Démocrates et Indépendants (3)

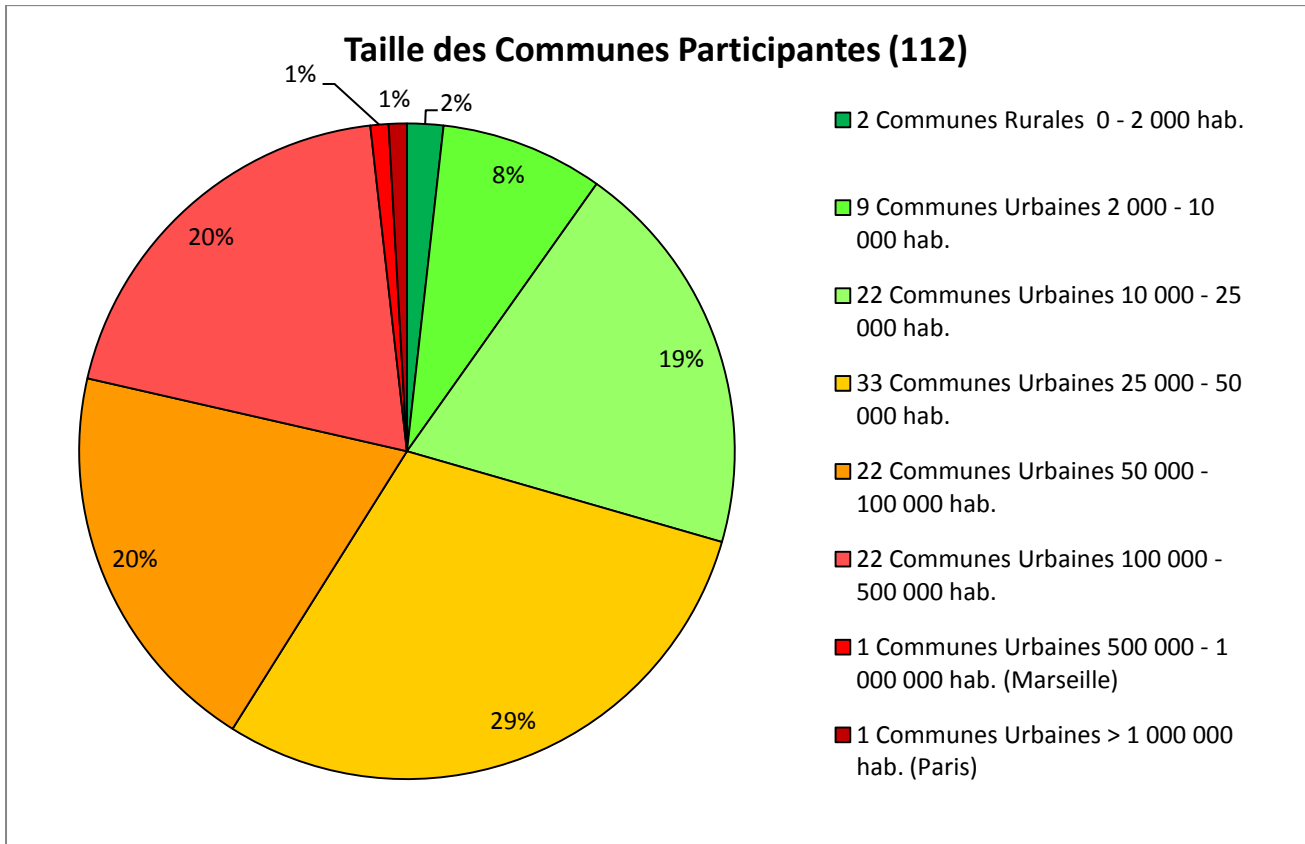
**Alliance Droite et Centres (7)**

**Droite:** Union pour un Mouvement Populaire (3), Paris Libéré (2), République Solidaire, Debout La République

**Extrême Droite:** Front National (4), Rassemblement Bleu Marine (1), Mouvement Pour la France

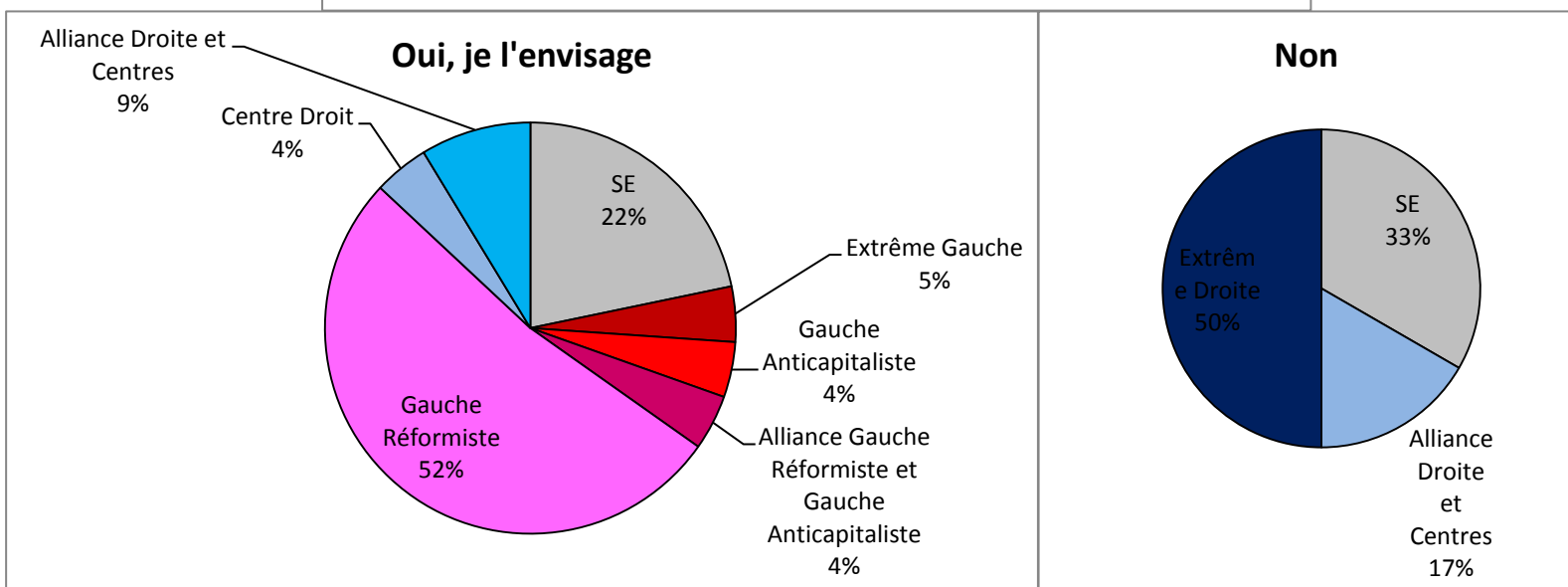
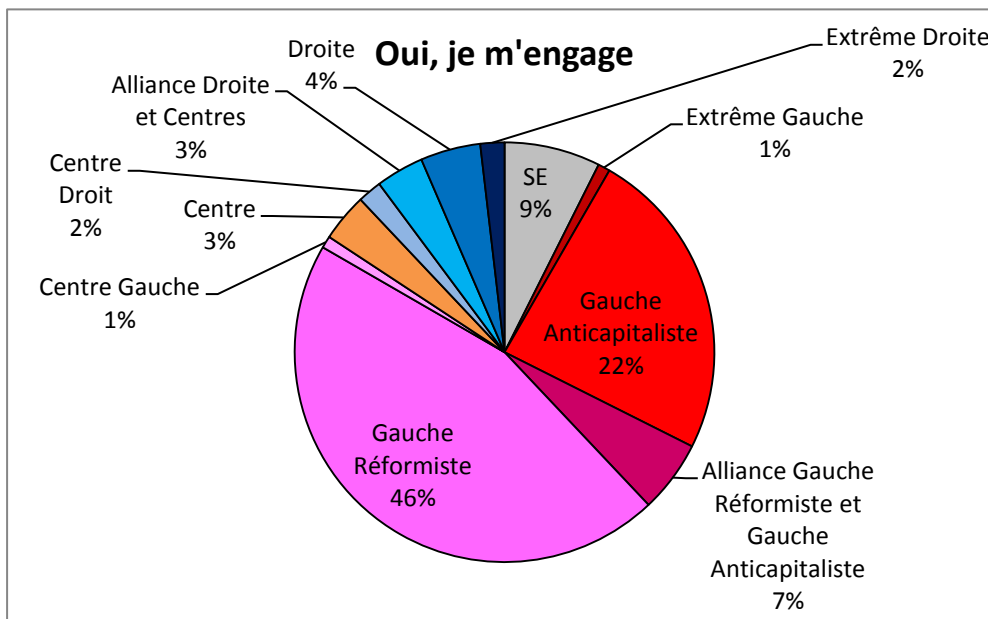


**Nature des 112 communes participantes :**



❖ **Question 1** : Vous engagez-vous à soutenir particulièrement la lutte contre l'homophobie et la transphobie?

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 79%, « Oui, je l'envisage » à 16% et « Non » à 5%.



Les réticences qui ont pu provoquer un non engagement total ou un refus, sont notamment dues à une volonté de ne pas privilégier la cause LGBT par rapport aux autres discriminations. En effet, certains candidats ont clairement exprimé qu'ils ne s'engageraient pas « particulièrement » sur les LGBTphobies mais sur toutes les discriminations afin de garantir une égalité de tous.

Nous pouvons analyser cela comme une réticence en France à des pratiques de « discrimination positive » ciblant une population spécifique qui serait contraire à l'égalité républicaine de tous les citoyens. Il a même été évoqué que cela reviendrait à stigmatiser une population déjà fragile et l'exposer davantage au rejet.

Cependant, la tendance forte est à l'engagement et l'affirmation d'une volonté de lutter contre les LGBTphobies. On peut noter ainsi qu'au moins 14 candidats ont dénoncé le climat d'intolérance actuel suite aux polémiques du Mariage pour Tous et que ce Mariage pour Tous a également été cité en tant que droit devant être appliqué et respecté par tous. De plus, des participants ont rappelé leur attachement aux valeurs républicaines, la Déclaration

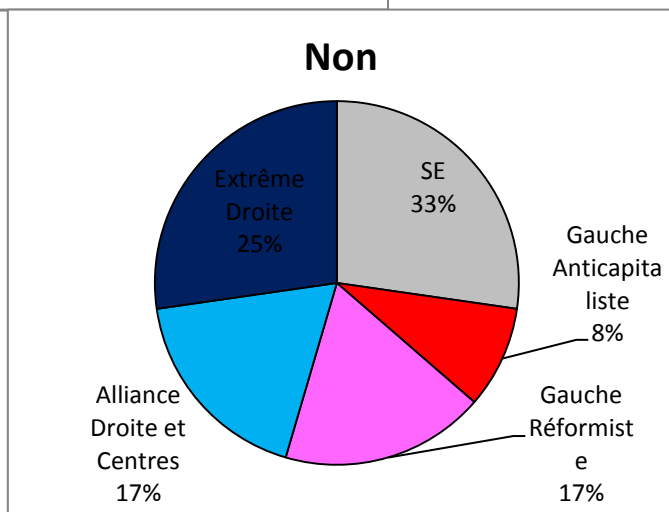
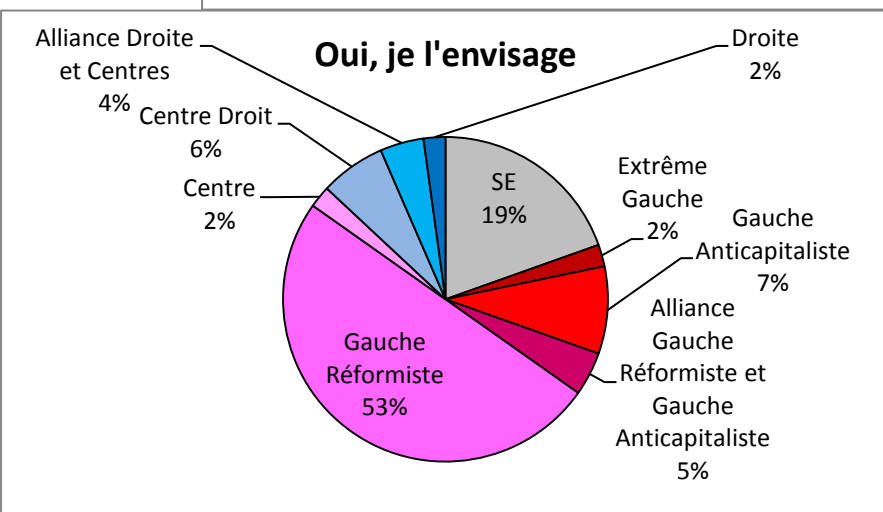
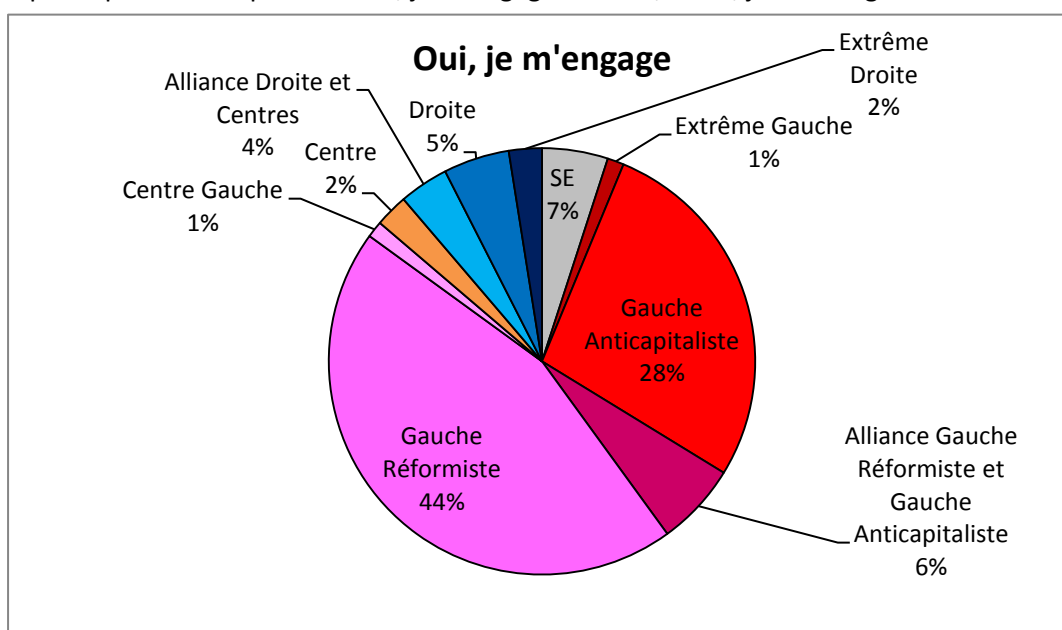
des Droits de l'Homme et du Citoyen et par conséquent la nécessaire lutte pour l'égalité de tous les citoyens en droits.

9 participants (6%) ont signalé que le problème des LGBTphobies serait faible voire inexistant sur leurs collectivités. Les communes concernées sont petites et moyennes : 1 (2 000- 10 000 habitants), 3 (10 000-25 000 habitants) ou encore 3 (25 000-50 000 habitants).

De plus, elles ne se concentrent pas dans une zone géographique spécifique. Les LGBTphobies sont de ce fait réellement un problème de terrain présent sur l'ensemble du territoire français.

❖ **Question 2 :** *Vous engagez-vous à mettre en place une formation du personnel de votre collectivité sur les conséquences de l'homophobie et de la transphobie (Elus, police municipale, agent des centres de loisir, personnel du Centre Communal d'Action Social (CCAS), autre personnel administratif...)?*

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 57%, « Oui, je l'envisage » à 35% et « Non » à 8%.



La formation du personnel municipal apparaît comme une question plus délicate car elle soulève le problème des moyens locaux des communes dans la lutte contre les LGBTphobies. En effet, des candidats ont évoqué des difficultés budgétaires liées à un endettement de la ville ou à une réduction des budgets municipaux. On peut prendre en compte que ces déclarations apparaissent dans un contexte de baisse des dotations de l'État aux collectivités locales. Ainsi, on remarque que la problématique essentielle de la formation du personnel municipal

semble se heurter à des obstacles financiers qui toucheraient davantage les petites et moyennes villes. De ce fait, la question du budget des collectivités locales apparaît comme centrale dans la lutte contre les LGBTphobies.

Cependant des communes ont pu mettre en place des dispositifs importants. Amiens a instauré un plan de formation obligatoire des 3 500 agents de sa collectivité avec une formation d'approfondissement complémentaire comprenant un module spécifique sur les questions LGBT. Un autre exemple, celui de Nantes qui a mis en place depuis 2006, une Charte de la diversité et de la mixité au travail s'appliquant à tout le personnel pour lutter contre les discriminations et favoriser le pluralisme. Nantes a également créé un Conseil consultatif interne de la diversité et de la mixité avec une cellule d'écoute pour les agents municipaux en cas de discrimination ainsi qu'un code déontologique de la police municipale. Quant à Jean-Michel Cucinelli (FDG), il veut ajouter les clubs sportifs dans cette formation à Menton. On note que pour une partie des candidats, la collaboration avec les CCAS est un axe majeur.

Il paraît intéressant de relever que certains candidats ont inclus les organisations sportives dans cette formation bien que cela ne soit pas suggéré directement dans la question.

Parmi d'autres dispositifs municipaux, il est pertinent de relever différentes réalisations et projets :

\_ Bordeaux : création du COBADE soit le comité de lutte bordelais contre toutes les formes de discrimination en étroite collaboration avec le Girofard (Centre LGBT Bordeaux-Aquitaine)

\_ Dijon : Commission de lutte extra municipale (10 élus, 30 associations, 1 juriste, 6 spécialistes) en partenariat avec l'AMACOD (Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations), signature d'une charte contre l'homophobie dans le sport, création d'un dispositif "Allo Mairie" destiné aux victimes de discrimination

\_ Toulouse : création d'un espace public dédié à la lutte contre les discriminations; Jean-Luc Moudenc (UMP-UDI-MoDem-DLR-MPF-RS-Société civile): projet de sensibilisation par le biais de 20 maires de quartier et création d'un réseau citoyen sentinelle

\_ Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris : plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

\_ Talence : projet de Monique de Marco (EELV) d'un « Plan diversité » avec la création d'une Charte municipale de la diversité et de structures spécifiques

\_ Lille : projet de Lise Daleux (EELV) de faire de l'engagement contre les discriminations un critère important dans l'attribution des subventions et des marchés publics, soutien aux actions de testing, adaptation des formulaires municipaux, passage par des Etats Généraux des quartiers pour sensibiliser la population

\_ Orléans : projet de Dominique Tripet (FDG) de création d'un Observatoire des discriminations et de la précarité

\_ Lucé : projet de Stéphane Lantz (UMP) de création d'un Conseil citoyen pour lutter contre les discriminations

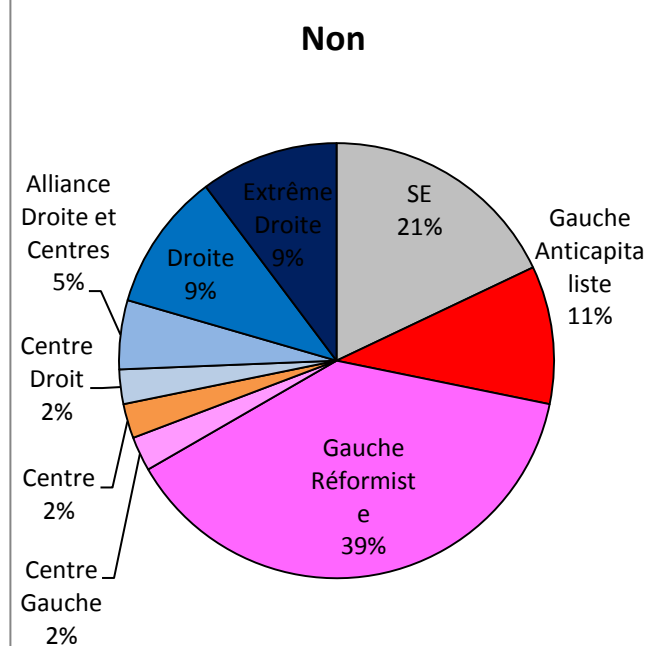
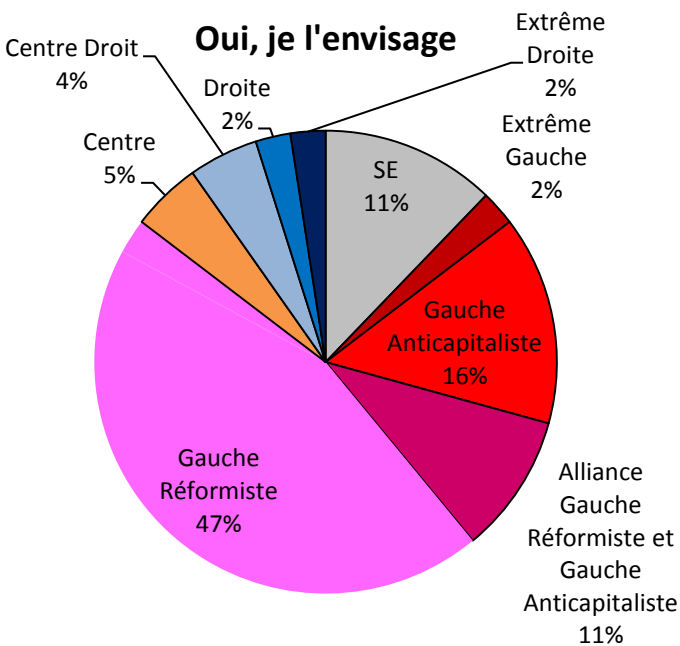
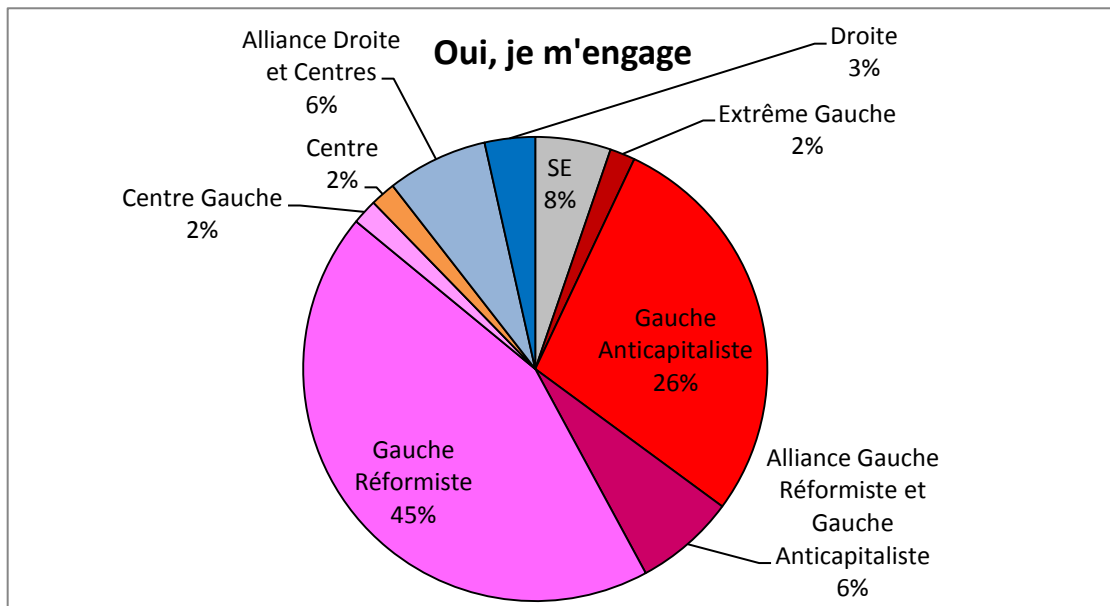
\_ Angers : projet de Nathalie Sévaux (SE) de renforcer les actions du CCAS (moyens financiers et humains) et de mettre en place des permanences dans chaque Mairie de Quartier

\_ Nîmes : projet de Françoise Dumas (Divers Gauche) d'utiliser dans la formation du personnel, le guide « Bonnes pratiques et politiques publiques : ma ville contre l'homophobie » élaboré à partir du séminaire du 26 mars 2013 du Think & do tank « République et Diversité ».

On remarque que les réalisations et les projets allant au-delà de la seule formation du personnel donnent une grande place à l'implication citoyenne dans la lutte contre les LGBTphobies.

❖ **Question 3** : Vous engagez-vous à nommer un adjoint chargé de la lutte contre les discriminations avec un budget propre?

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 41%, « Oui, je l'envisage » à 30% et « Non » à 29%.



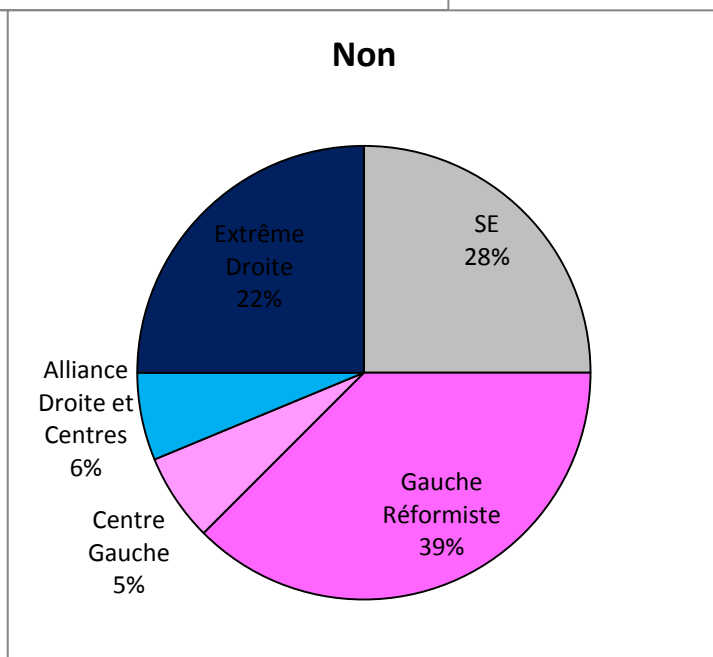
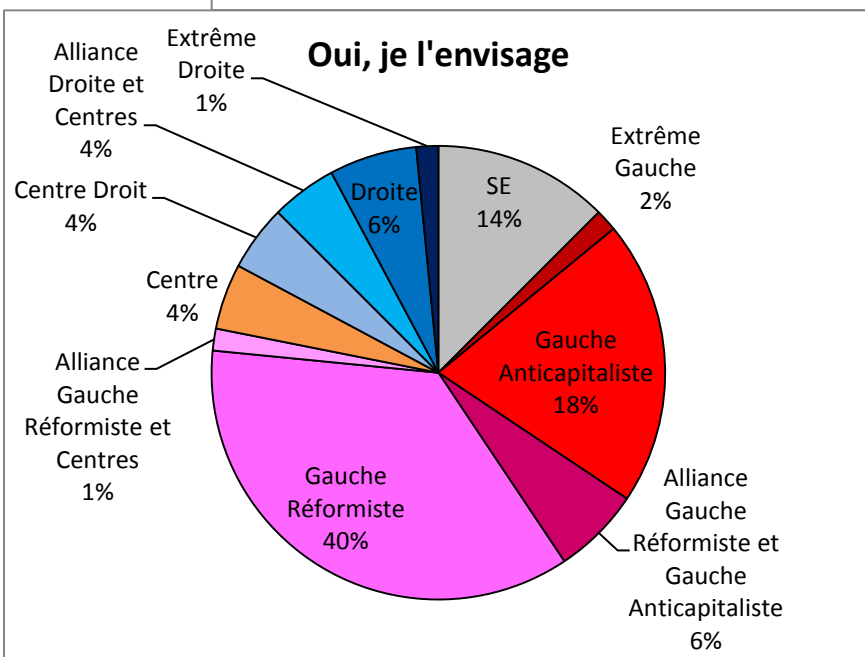
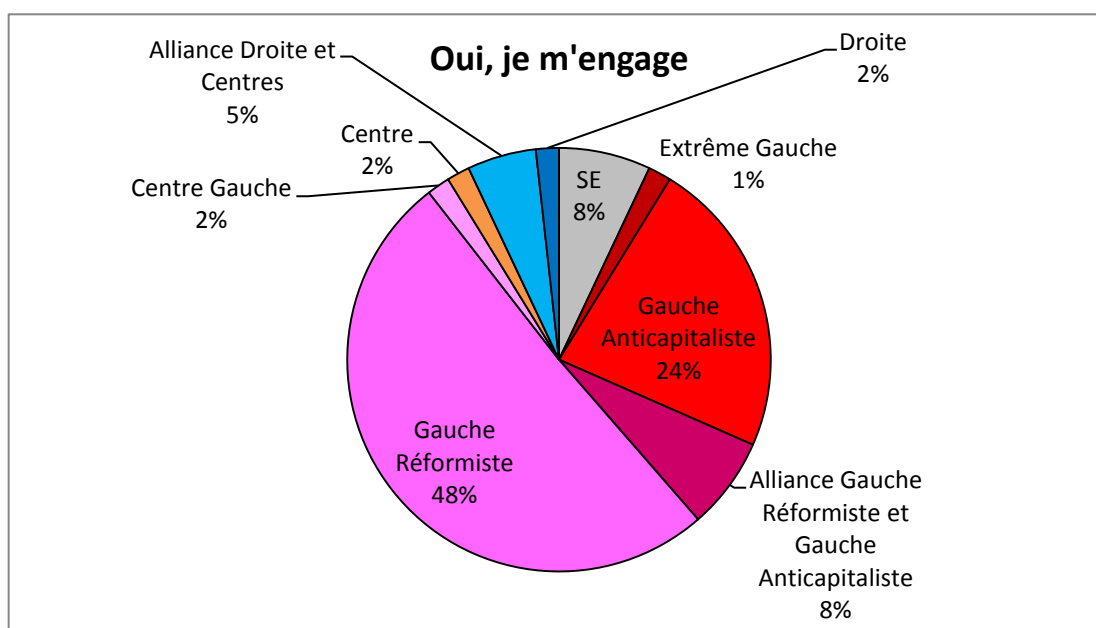
La création d'un poste d'adjoint doté d'un budget propre suscite un plus fort rejet avec 29% de « Non » qui traverse presque toutes les tendances politiques. De manière plus accrue, la question budgétaire est encore là avec l'invocation de moyens locaux insuffisants. La taille des communes a ici été un facteur « influent », les petites et moyennes villes étant plus touchées. 8 communes ont exprimé directement le problème de leur taille: 3 villes (Saint-André-de-Cubzac, Palavas-les-Flots, Boissise-le-Roi) entre 2 000 et 10 000 habitants sur 8, 3 villes (Morlaix, Vesoul, Bry-sur-Marne) entre 10 000 et 25 000 habitants sur 21 et 2 villes (Cherbourg-Octeville, Maubeuge) entre 25 000 et 50 000 habitants sur 31. De plus, il est intéressant de constater que près de 17 participants ont mis en avant le choix d'une transversalité au sein des services municipaux comme plus adaptée et plus efficace qu'un poste spécialisé d'adjoint d'où leur réticence voir leur refus de réaliser ce projet.



Parmi les 41% d'engagés, on remarque un certain nombre de réalisations sur le terrain. Parmi les villes innovantes, on peut citer Nantes avec une délégation municipale de lutte contre l'homophobie et de suivi des associations LGBT. Quant à Lyon, il existe un service municipal « Mission Egalité » en parallèle de deux instances de concertation, le Groupe d'initiatives pour l'égalité dans la ville et le Conseil lyonnais pour le respect des droits où siègent des associations LGBT. Jean-René Etchegaray (UDI) qui projette la création d'un Observatoire des discriminations avec un adjoint référent à Bayonne. Jean-Luc Moudenc (UMP-UDI-MoDem-RS-DLR-MPF-Société Civile) veut passer par la mise en place de 20 Maires de quartier à Toulouse, sensibilisés à cette problématique et la création d'un réseau citoyen sentinelle de proximité dans tous les centres tels que les Maisons de la citoyenneté ou les CCAS.

❖ **Question 4 :** *Vous engagez-vous à apporter un soutien financier pluriannuel (CPOM) aux associations de lutte contre l'homophobie et la transphobie?*

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 41%, « Oui, je l'envisage » à 47% et « Non » à 12%.

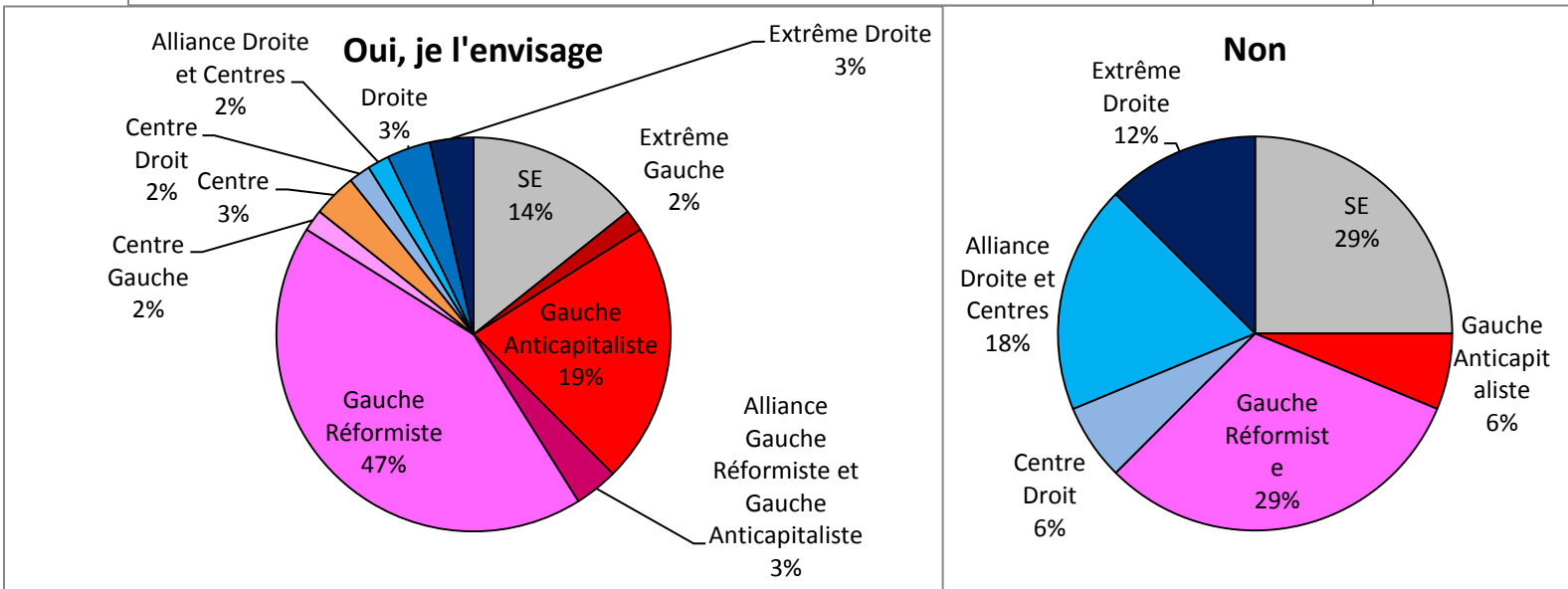
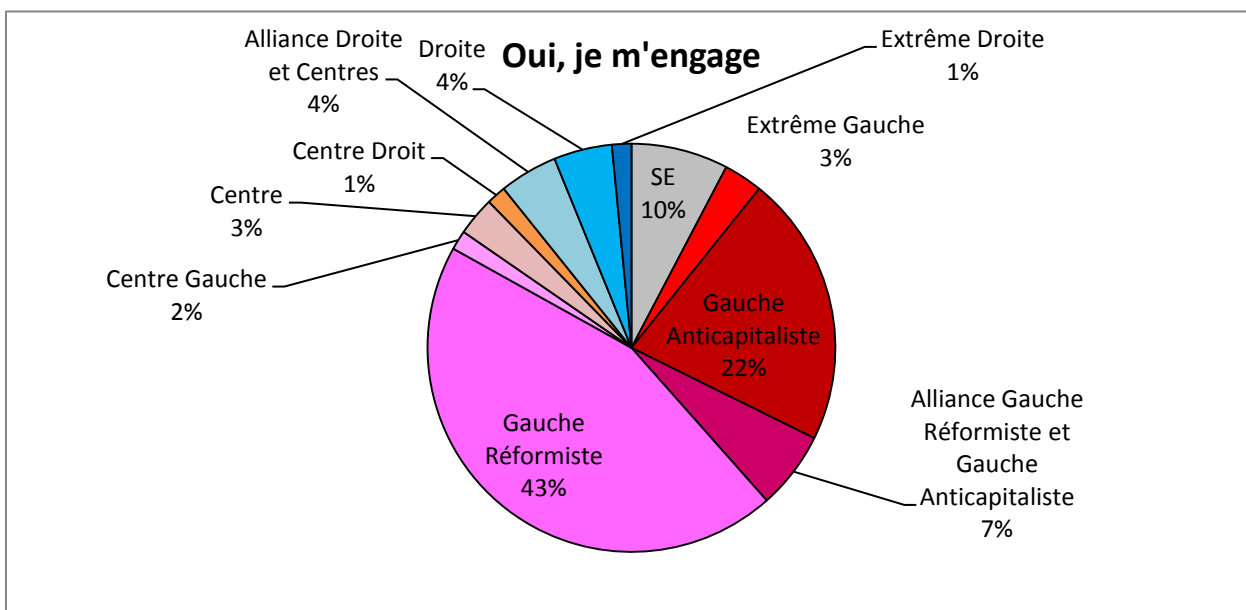


Sur cette question demandant directement un investissement financier auprès des associations, l'engagement est le même que pour la création d'un poste d'adjoint soit 41%. Cependant le taux de participants envisageant ce projet comme une possibilité passe de 30% à 47% tandis que le « Non » descend de 29% à 12%. On constate une certaine tendance des candidats à réserver leur engagement à la condition que les associations subventionnées soient locales ou agissent directement sur leurs territoires. De nouveau, la question budgétaire semble peser.

La question du subventionnement des associations est clé pour assurer leur maintien notamment dans le contexte actuel de restrictions budgétaires. Gérard Collomb (PS-PRG-GAEC), actuel maire de Lyon, insiste sur le fait que l'enjeu est de garantir la stabilité financière des associations d'où un projet de pacte associatif pour pérenniser l'aide financière dans un cadre pluriannuel. Il paraît pertinent de relever que la mairie lyonnaise met à disposition du matériel, des salles municipales et de l'équipement sportif pour les associations LGBT ce qui permet une autre forme de soutien. Olivier Longeon (EELV-MRC) met en avant l'action des conseillers régionaux pour obtenir le financement d'associations à l'échelle régionale pour Saint-Etienne. Concernant le thème des subventions aux associations, on peut relever le projet de Khalid Ait Hamou (FDG) à Courbevoie qui vise à ce que les associations subventionnées par la Ville s'engagent à signer des chartes contre l'homophobie en conditionnant le versement des subventions au respect de cette charte.

❖ **Question 5 :** *Vous engagez-vous à mettre en place des solutions d'hébergement et d'accompagnement psychologique et social pour les jeunes LGBT chassés du domicile familial ?*

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 48%, « Oui, je l'envisage » à 41% et « Non » à 11%.



La problématique de l'hébergement d'urgence et temporaire des jeunes LGBT victimes d'homophobie familiale couplé à un accompagnement psychologique et social, malgré une certaine difficulté de réalisation suscite 48%

d'engagement. Cette thématique sera plus longuement développée étant la raison de l'existence même de l'Association Nationale Le Refuge. Il s'avère qu'une partie des candidats n'envisagent pas une structure spécialisée dédiée aux seuls jeunes LGBT mais davantage une intégration de ceux-ci dans des dispositifs destinés à toute personne victime de discrimination, de violence ou en difficulté sociale. On remarque que sur les 104 communes participantes, aucune n'a à ce jour une structure ou une association active dans ce domaine spécifique à l'exception des communes en collaboration avec Le Refuge. On peut noter également que l'accent semble être mis en priorité sur la problématique de l'hébergement d'urgence.

Ceci peut s'expliquer par le principe de la non « discrimination positive » mais aussi par la taille de certaines communes pour qui un regroupement des personnes en besoin est une solution plus accessible en termes de moyens de réalisation. Le problème de la taille de la commune a été cité directement deux fois pour l'hébergement, Sorgues (catégorie 10 000-25 000 habitants) qui valorise la solution de la ville d'Avignon (présence d'une antenne du Refuge), située à 10 km, de part l'anonymat garanti par les plus grandes villes, ce qui est effectivement un critère important pour assurer le bien-être de jeunes en rupture familiale et pour certains exposés à des risques réels. Palavas-les-Flots (catégorie 2 000-10 000 habitants) a choisi de passer par la solution globale en subventionnant le Refuge de Montpellier, ville voisine, depuis 2009. Le Refuge ayant plusieurs antennes ou délégations, ceci peut apparaître comme une solution pertinente.

Concernant Le Refuge, 8 candidats le soutiennent activement dans des territoires où l'association est implantée comme à Montpellier, Paris, Paris 12<sup>ème</sup>, Bordeaux, Palavas-les-Flots ou Toulouse et 5 s'engagent à le soutenir. Des communes ouvrent leurs portes éventuellement pour la création d'une structure comme Ariane Henry (FDG) au Mans, Thierry Bonté (PS-Gauche Unie (PCF-EELV-PRG-MRC)) à Amiens, Catherine Peyge (PCF) à Bobigny, Monique de Marco (EELV) à Talence ou Rudy L'Orphelin (EELV) à Caen. De même, François Rebsamen (PS) à Dijon et Matthieu Theurier et Valérie Fauchoux (EELV-FDG) à Rennes élargissent cette possibilité à toute association demandeuse.

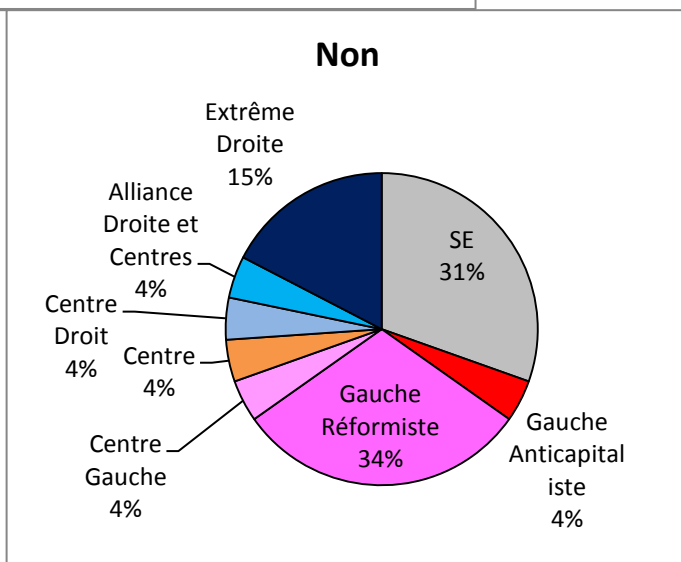
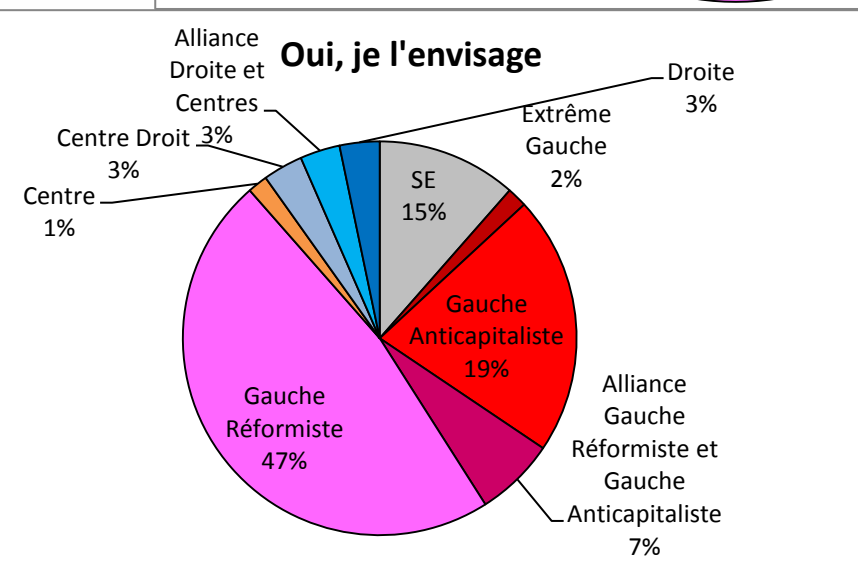
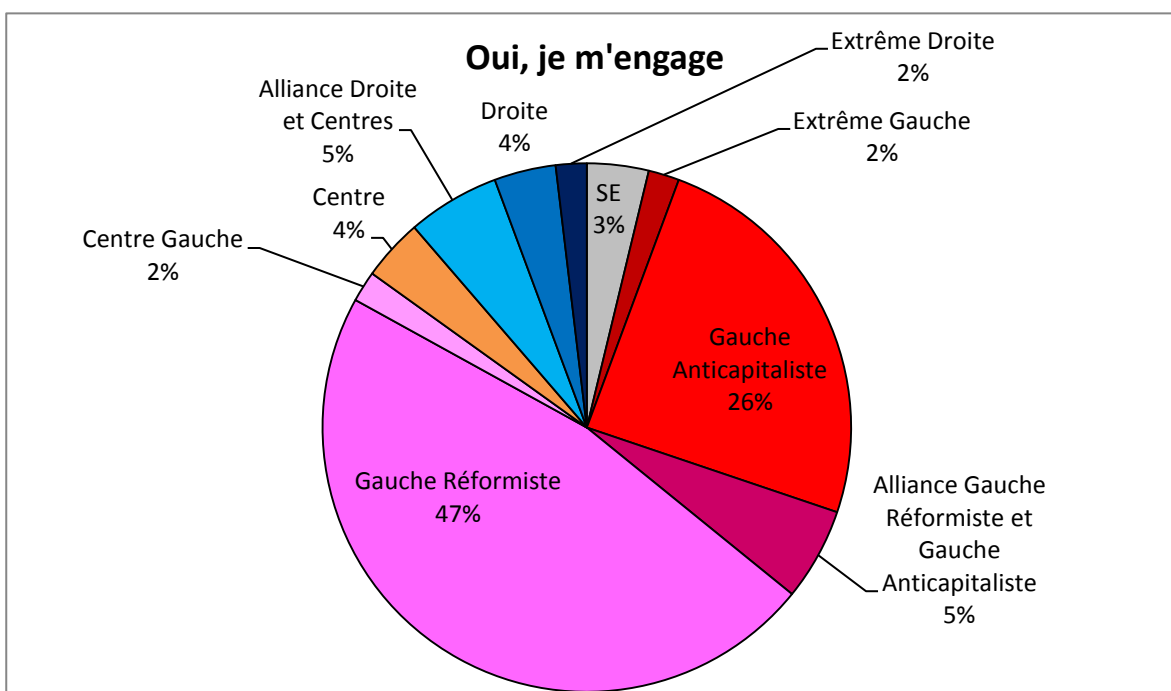
Cinq candidats ont mis en avant l'intercommunalité pour être en capacité de répondre à ces besoins. Alain Fresko (FDG) à Nogent-sur-Marne et Robert Schmitz (FDG) à Le Perreux-sur-Marne s'engagent à lancer un partenariat avec les communes environnantes pour dépasser les contraintes budgétaires. Xavier Iacovelli (PS) à Suresnes s'engage à réaliser ce projet tout en évoquant la possibilité de le réaliser à l'échelle de 3 villes (Rueil-Suresnes-Nanterre). Khalid Ait Hamou (FDG) à Courbevoie ainsi que Loïc Le Naour (EELV) à Meudon s'appuient également sur la voie de l'intercommunalité concernant l'hébergement des jeunes LGBT.

Parmi les projets proposés par les candidats, Christophe Najdovski (EELV) cite à Paris 3 900 places en Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) et en Centres d'Hébergements et de Réinsertion Sociale (CHRS) ainsi que le passage par l'intermédiation locative (dispositif « Louer solidaire et sans risque »). A Troyes, Dimitri Sydor (PS) s'engage pour des places en CHRS en partenariat avec les associations pour ensuite évaluer les besoins locaux et mettre en place un dispositif plus approfondi. Johanna Rolland (EELV) à Nantes (catégorie 100 000-500 000 habitants) a comme projet des nuits relais concernant l'hébergement d'urgence. Ismaël Dupont (FDG) à Morlaix propose un lieu d'accueil pour les victimes de discriminations dans une maison d'associations multiservices tandis que Stéphane Lantz à Lucé se centre sur un point d'information d'hébergement. A noter que Morlaix et Lucé entrent dans la catégorie des communes entre 10 000 et 20 000 habitants. Catherine Peyge (PCF) présente le travail de l'Association Casita qui fournit un accueil médico-socio-psychologique aux jeunes en détresse à Bobigny (catégorie 25 000-50 000 habitants) et François Cuillande (PS) évoque la poursuite du soutien à la Mission Locale à Brest (catégorie 100 000-500 000 habitants) comme aide indirecte. Pour Eric Piolle (EELV-PG-GA-Alternatifs-Réseau Citoyen), l'utilisation de logements vacants avec un accompagnement psychologique et social à Grenoble apparaît comme une solution pertinente. L'utilisation de logements vacants est aussi évoquée par Eve Comtet Sorabella (FDG) à Mâcon à travers la réquisition de locaux publics vides pour combler le manque d'habitats d'urgence qu'elle s'engage à développer notamment au niveau du Samu Social. Elle souhaite également la création d'un hôtel social afin d'atteindre par ces différentes mesures un objectif de « zéro personnes dans la rue ». Lise Daleux (EELV) à Lille s'intéresse à la piste du modèle Réseau Santé Trans développé à partir de la Maison de santé dispersée de Moulins concernant l'aide aux jeunes LGBT chassés du domicile familial. Lisette Sudic (EELV) s'intéresse au partenariat avec les Foyers Jeunes Travailleurs à Bruay-la-Buissière. Concernant spécifiquement la santé, Dominique Tripet (FDG) à Orléans, insiste sur le rôle de centres de santé municipaux dans le cadre d'un éventuel partenariat avec le Planning Familial.

Enfin, on peut remarque que cette question a suscité l'intérêt et l'engagement de candidats pour développer le dialogue enfants/parents dans ce genre de situations en mettant en place des dispositifs de sensibilisation à destination des parents telles des conférences-débats sur les thèmes LGBT comme l'évènement annuel « Questions de Parents » à Nantes.

❖ **Question 6 :** *Vous engagez-vous à la mise en place d'une campagne d'affichage sur le mobilier urbain visant à sensibiliser les citoyens sur les conséquences de l'homophobie et de la transphobie ?*

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 38%, « Oui, je l'envisage » à 45% et « Non » à 17%.



La mise en perspective du projet l'emporte sur l'engagement. On remarque que des réticences s'expriment sur une campagne de sensibilisation uniquement sur les LGBTphobies au profit d'intégration dans une campagne globale contre les discriminations. On peut penser que l'affichage public est un engagement fort qui donne une importante visibilité sociale. Lancer une campagne d'affichage, c'est affirmer publiquement aux yeux de tous qu'on soutient spécifiquement des causes or dans ce cas, il apparaît que les LGBTphobies se heurtent encore à des réticences avec

45% de « Oui, je l'envisage » et 17% de « Non ». Sans compter que ce doute ou ce refus traversent presque toutes les tendances politiques comme on peut le constater sur les graphiques ci-dessus.

Pourtant parmi les 38% d'engagés, il y a de multiples initiatives et projets. A Strasbourg, Alain Jund (EELV) projette une campagne d'affichage pendant la journée mondiale de lutte contre les LGBTphobies, le 17 mai, ainsi que le 20 novembre, journée internationale des personnes transgenres. Toujours à Strasbourg, Roland Ries (PS) précise que la mairie organise depuis deux ans une Semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations comprenant une campagne d'affiche dont le slogan est « Discriminer est un délit ». Quant à Dijon, les campagnes de sensibilisation se sont multipliées : diffusion de tracts, d'affichettes dans toutes les structures municipales, d'affiches de sensibilisation au centre ville dans les arrêts de bus ou sur les panneaux électroniques, de spots TV sur la chaîne locale avec notamment une émission dédiée aux discriminations, « Nos regards croisés » (partenariat Ville de Dijon, Région Bourgogne, Radio Campus). Il paraît pertinent de relever qu'un certain nombre de candidats ont cité le journal municipal comme support de diffusion comme Dimitri Sydor (PS) à Troyes, Quentin Marchand (FDG) à Brest ou Catherine Baratti-Elbaz (PS) dans le 19<sup>ème</sup> Arrondissement à Paris qui propose également le site internet officiel de la ville. Catherine Baratti-Elbaz s'engage aussi à la diffusion d'une affiche reprenant les 19 critères de discrimination afin de rappeler la loi qui de son point de vue, est « souvent méconnue ».

Il est encourageant de relever qu'un certain nombre de communes ont instauré annuellement une semaine contre les discriminations. Ce mouvement des semaines de l'égalité se révèle une tendance au même titre que celle de la création de maisons spécialisées ouvertes aux citoyens victimes de discrimination. On a parmi d'autres exemples, une semaine LGBT à Amiens en parallèle d'un projet de nouveau contrat de ville avec intégration de la lutte contre les LGBTphobies dans ses volets et une semaine contre les discriminations chaque année dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement parisien. Nous pouvons prendre un dernier exemple, celui de Bordeaux qui organise annuellement une « Semaine des sexualités » coordonnée par AIDES et qui a mis en place des visites du Bordeaux Gay ainsi qu'un Prix Bordeaux Egalité réservés aux associations d'un montant de 10 000 euros.

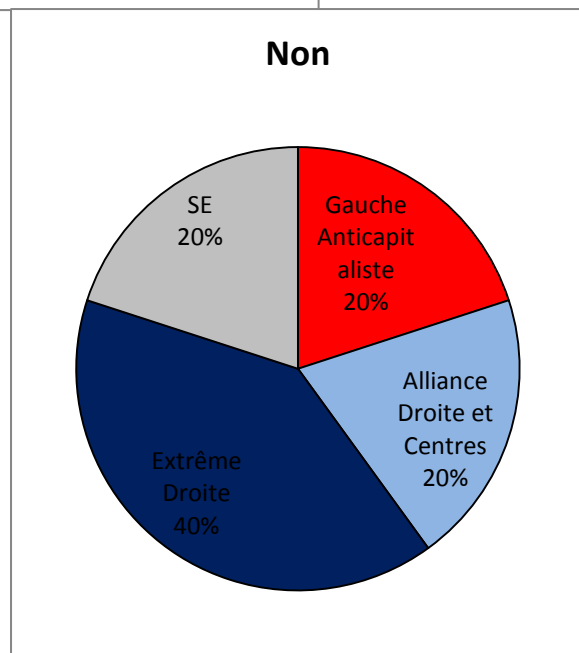
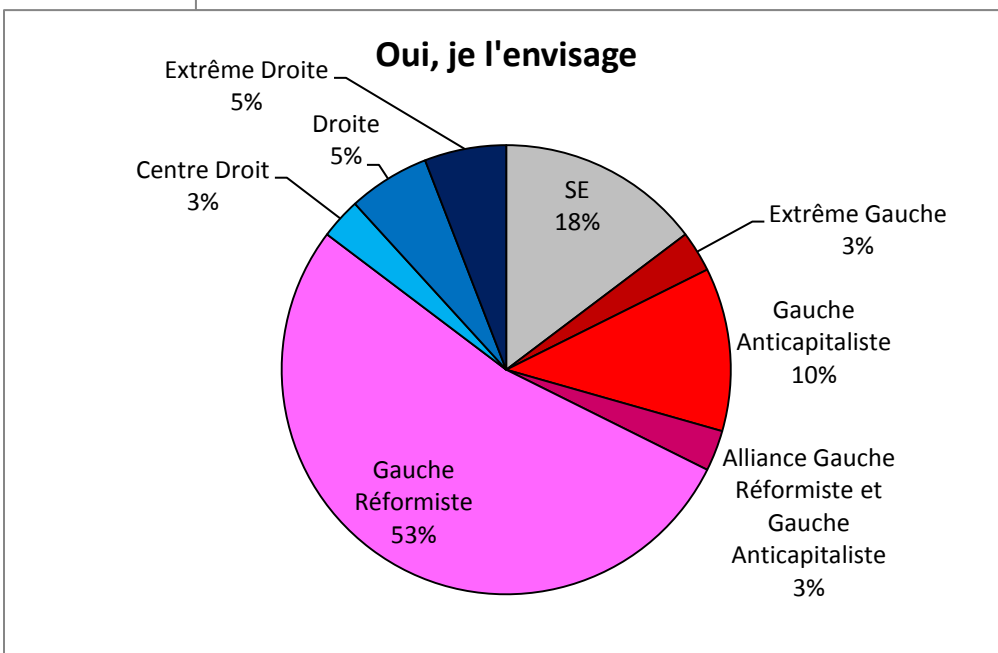
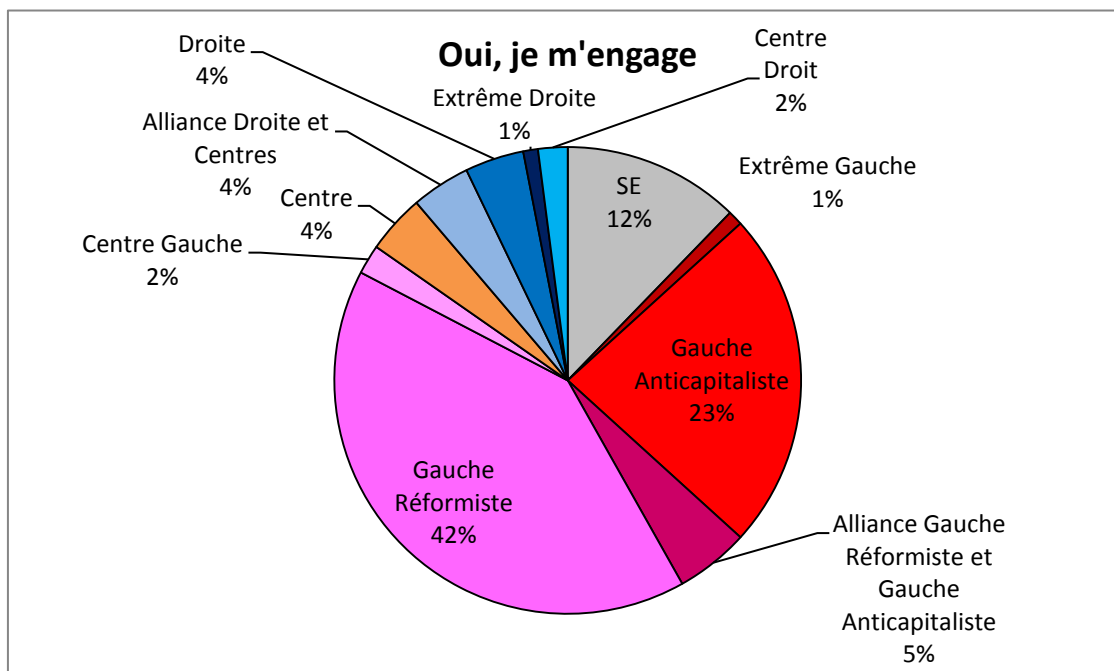
La sensibilisation passe aussi par la recherche comme à Paris à travers le financement du projet de recherche « Mixité, tolérance et cohabitation spatiale » et la commémoration historique comme le rappelle Khalid Ait Hamou (FDG) à Courbevoie qui propose qu'on pourrait inclure le thème des victimes homosexuelles de la seconde guerre mondiale lors des cérémonies commémoratives officielles.

La sensibilisation passe également par le secteur culturel. De nombreuses initiatives culturelles fortes ont été relevées :

- \_ Paris, ville choisie pour accueillir les Gay Games en 2018
- \_ Festival du Cinéma Gay et Lesbien et festival LGBT « Face à face » à Saint-Etienne
- \_ Festival International du Film Gay et Lesbien, « Vues d'en face » à Grenoble
- \_ Festival Gay et Lesbien « Cinémarge » à Bordeaux
- \_ Nuit des LGBT et Nuit Gay & Lesbienne à Dijon
- \_ Festival Cinépride à Nantes
- \_ Festival du Cinéma à Douarnenez avec un volet LGBTI
- \_ Projet d'un Festival de la richesse de la diversité et de la mémoire ouvert aux associations LGBT à Nanterre (Pierre Creuzet, MoDem)
- \_ etc.

❖ **Question 7 :** Vous engagez-vous à soutenir toute campagne incitant les personnes à porter plainte en cas de discriminations ou d'agressions homophobes ou transphobes ?

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 72%, « Oui, je l'envisage » à 25% et « Non » à 3%.



La problématique des agressions contre les personnes LGBT ainsi que la tendance à ne pas porter plainte par honte ou par crainte, semble toucher les participants avec 72% de « Oui, je m'engage » et ne suscite pas la même réticence que les campagnes de sensibilisation. Les références au droit et à la loi antérieures confortent l'idée que le respect de la loi républicaine pour tous est un point central pour les participants dont certains ont rappelé que l'homophobie n'est pas une opinion mais un délit condamné par la loi. De plus, il semble que l'évocation d'une potentielle violence envers les personnes fédère autour de cette cause. Le « Non » est le plus faible jusqu'à maintenant avec seulement 3% et concerne des tendances politiques moins diversifiées.

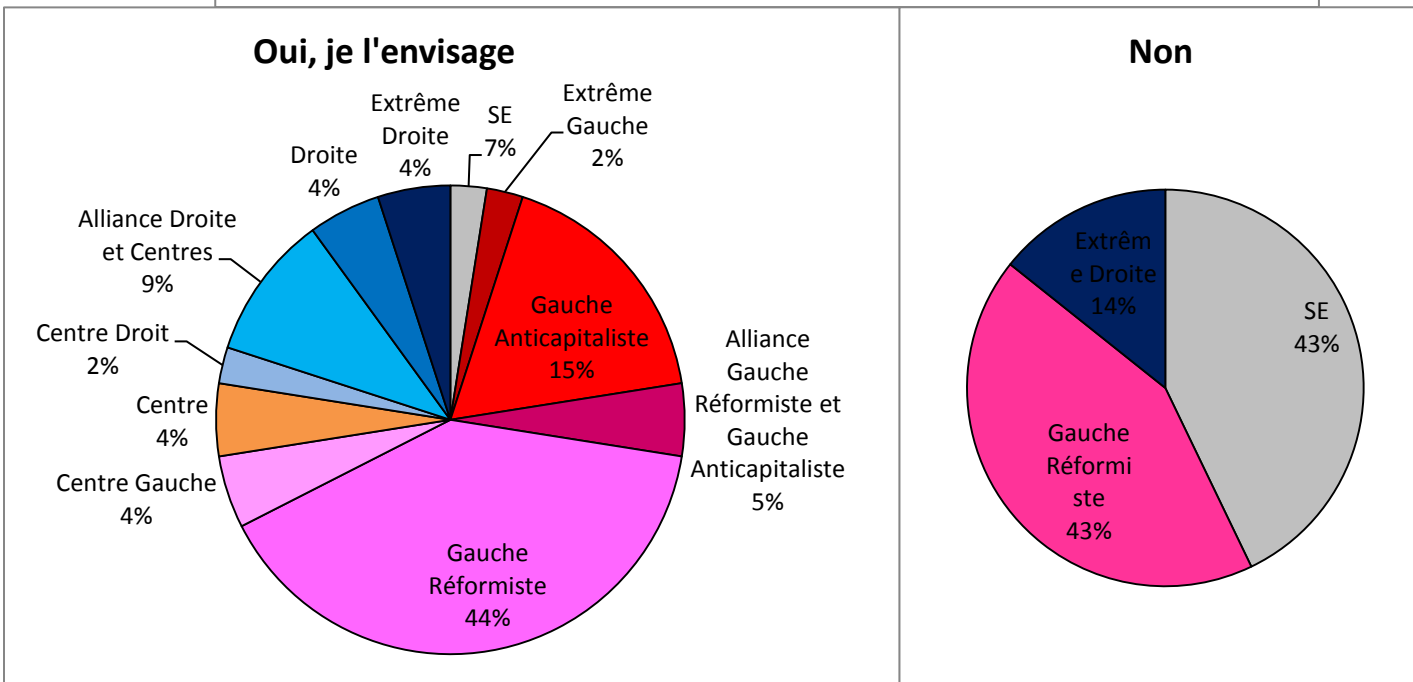
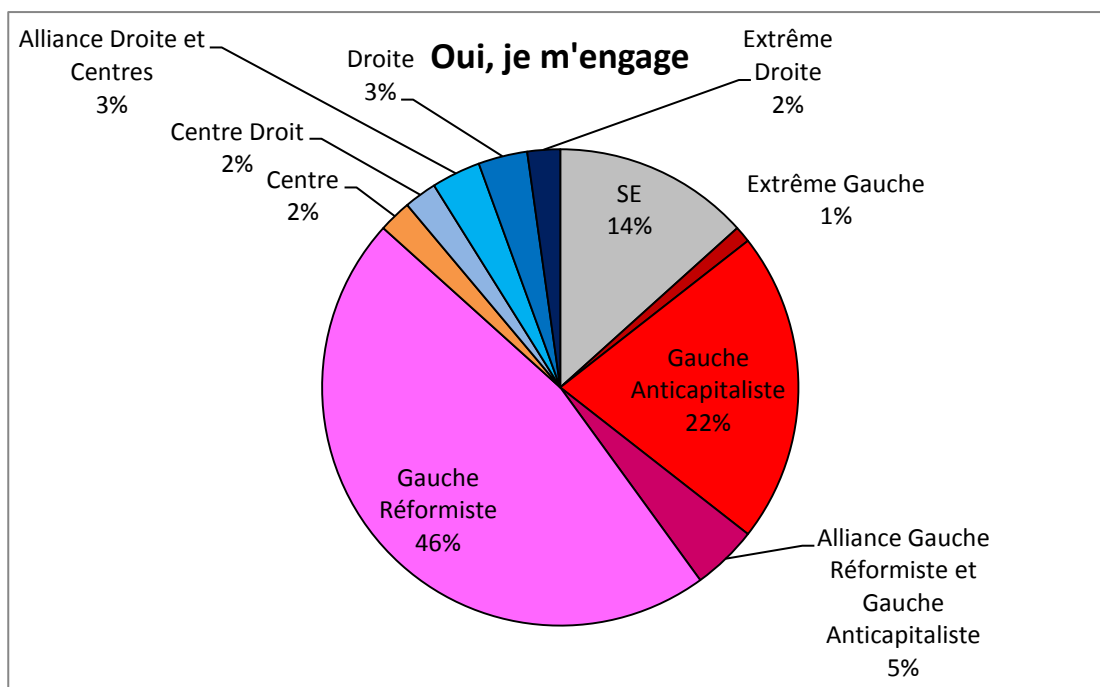
Parmi les initiatives des communes participantes et les projets des candidats, il est intéressant de voir que se multiplient la création de Maisons spécialisées accessibles aux citoyens. On peut citer la Maison de la justice et du droit qui fournit un accueil et un accompagnement des citoyens victimes de discriminations à Villeurbanne ou la

Maison de la Prévention à Narbonne. La ville de Lyon a signé une convention avec le Défenseur des Droits pour améliorer le dispositif basé sur les Maisons de Justice et du Droit (accueil et prise en charge des victimes de discrimination) et le Barreau de Lyon pour financer des consultations d'avocats spécialisés. Gérard Collomb (PS-PRG-GAEC) s'engage à approfondir ce dispositif à travers un projet de réunions régulières entre le Parquet de Lyon, les associations et la direction départementale de sécurité du Rhône tout en assurant une communication par le journal municipal « Lyon Citoyen » et en continuant à aider les associations spécialisées dans l'accompagnement des victimes d'agressions discriminatoires. A Amiens, la Maison de l'égalité a un point d'accès aux droits et est un animateur des réseaux qui défendent les droits LGBT.

Concernant d'autres initiatives, à Bordeaux, Le Girofard (Centre LGBT Bordeaux-Aquitaine) préside la commission permanente « Signalement des faits discriminatoires » au sein du COBADE (Comité bordelais de lutte contre toutes les formes de discriminations). Ainsi, Bordeaux a été la première ville en France à mettre en place, en lien avec la Préfecture et les acteurs associatifs, une fiche commune de signalement. Enfin, un correspondant du Parquet de Créteil vient tenir une permanence deux fois par semaine à Arcueil.

❖ **Question 8 :** *Vous engagez-vous à organiser au moins une fois par an une rencontre entre la mairie et les associations de lutte contre l'homophobie et la transphobie ?*

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 65%, « Oui, je l'envisage » à 30% et « Non » à 5%.



Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 65% concernant une rencontre annuelle avec les associations de lutte contre les LGBTphobies ce qui exprime une réelle volonté de coopération. Cependant, il est important de préciser que certains candidats laissent la démarche aux associations d'en faire la demande. On remarque également une certaine méconnaissance des associations locales ou une inexistence de celles-ci malgré une volonté de s'engager. Les petites et moyennes villes sont surtout concernées: Saint-André-de-Cubzac (2000-10 000 habitants); Morlaix, Chaumont, Antibes (10 000-15 000 habitants) ; Vierzon, Bobigny, Boulogne-sur-Mer, Vallauris Golfe-Juan, Bourg-en-Bresse (25 000-50 000 habitants) ; Le Blanc-Mesnil (50 000-100 000 habitants). Michèle Muratore (PS) précise son souhait de voir naître une association LGBT à Antibes tandis que Rémi Froschard et Carole Gerbaud (PG-NPA-Alternatifs) préconisent la mise en place de forums publics en espérant susciter la création d'associations LGBT.

On remarque concernant les associations qu'une partie des candidats sont demandeurs de conseils, de collaboration pour la mise en place d'initiatives. Ils en appellent à l'expertise des associations pour les aider à mener à bien des projets.

Autre point positif, on relève que de nombreuses associations tant locales que nationales ont été citées directement et que des candidats ont mis en avant un travail de collaboration régulier tout au long de l'année au-delà d'une rencontre annuelle.

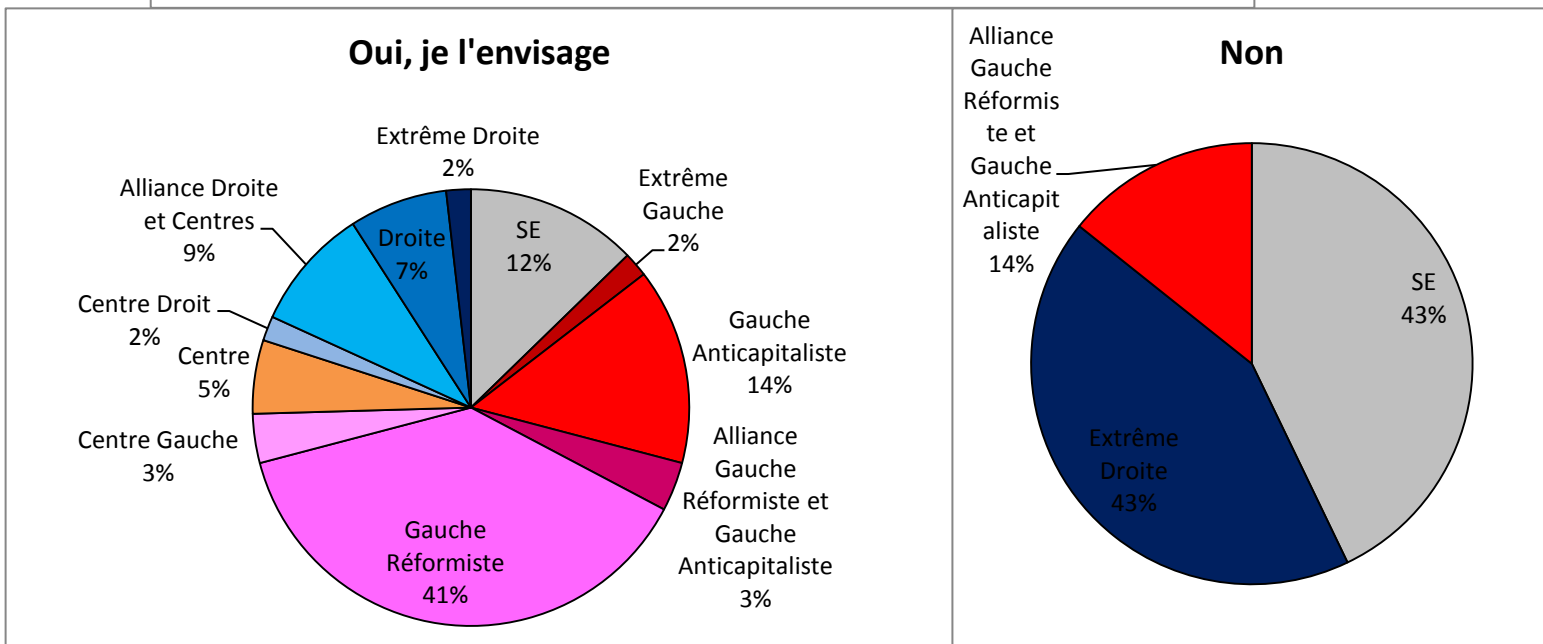
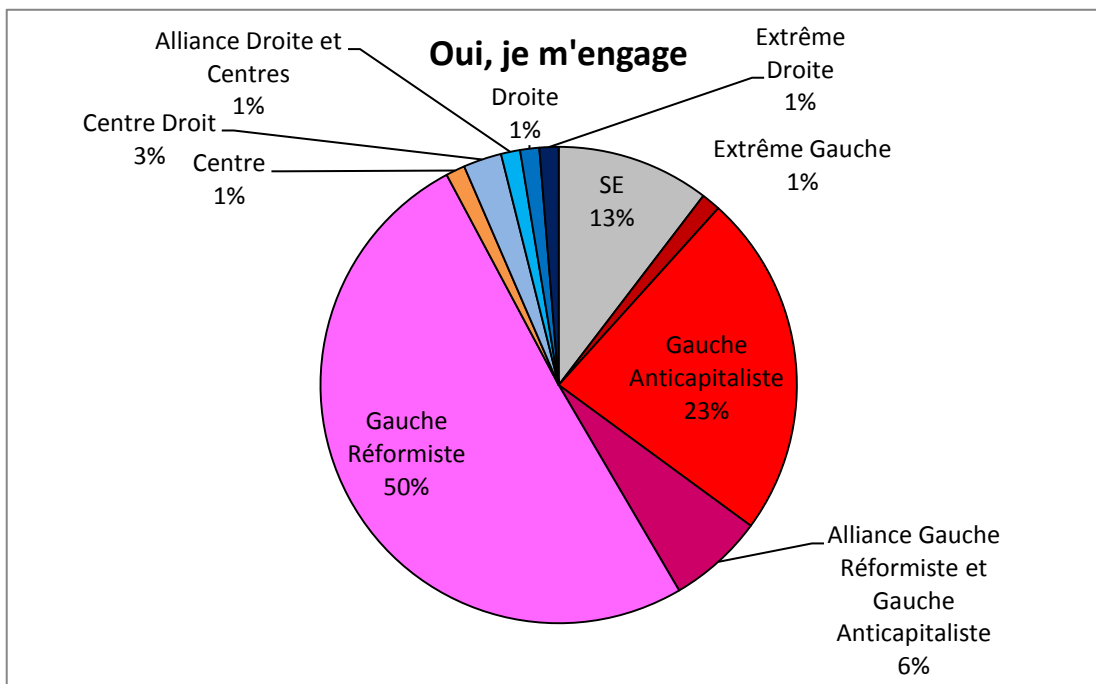
Parmi les 151 participants à ce questionnaire, 19% sont en collaboration effective avec les associations LGBT, 45% expriment une volonté de le faire et 36% ne les évoquent pas.

Patrick Royannez (EELV) propose d'encourager la coopération des associations avec les collectifs de santé à Valence. Le Groupe "Contacts LGBT" composé de tous les acteurs associatifs, a été créé à Bordeaux et se réunit plusieurs fois par an, à la demande du Maire ou de ses membres. Il compte à son actif un plan d'une vingtaine d'actions en cours de réalisation et assure une veille permanente sur les questions d'homophobie à Bordeaux. La ville de Strasbourg organise des rencontres régulières à travers deux commissions spécifiques (« Prévention et lutte contre les discriminations » et « Droits des femmes et égalité de genres » ) qui réunissent un certain nombre d'acteurs associatifs locaux. De plus, il existe à Strasbourg un répertoire officiel des « Acteurs au service de la prévention et de la lutte contre les discriminations » afin d'assurer une meilleure connaissance du monde associatif, ce répertoire servant notamment pour orienter les victimes qui souhaitent porter plainte. On peut noter dans les projets des participants, celui de Cécile Helle (PS-PRG-MRC-EELV-MUP) qui envisage d'impliquer dans les rencontres annuelles les acteurs de l'éducation populaire et d'autres acteurs de la vie associative locale à Avignon. Cela pourrait permettre de faciliter les démarches de sensibilisation et de renforcer les relations inter-associatives. De même, Loïc Le Naour (EELV) s'engage à créer à Meudon, un « Conseil Consultatif de la Vie Associative » pour affiner la collaboration avec les associations et répondre au mieux à leurs besoins.



❖ **Question 9 :** Vous engagez-vous à mettre à disposition du matériel pédagogique dans les bibliothèques municipales, dans les médiathèques et dans les centres d'information gérés par la ville?

➤ Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 56%, « Oui, je l'envisage » à 39% et « Non » à 5%.

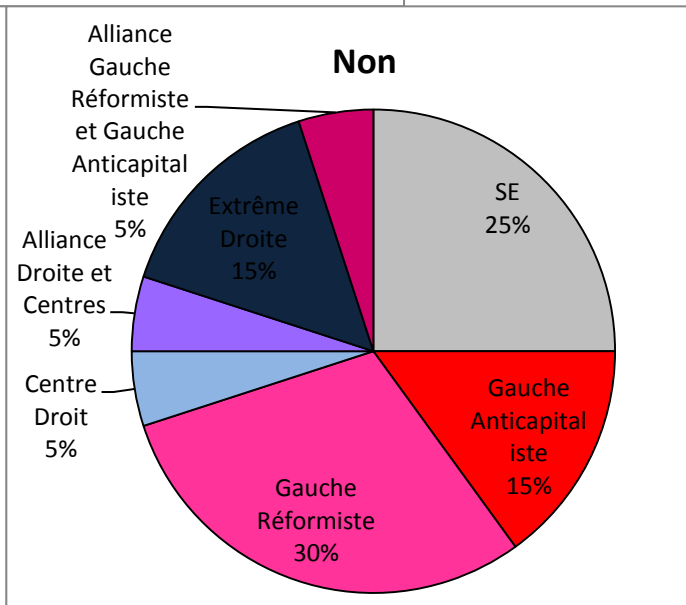
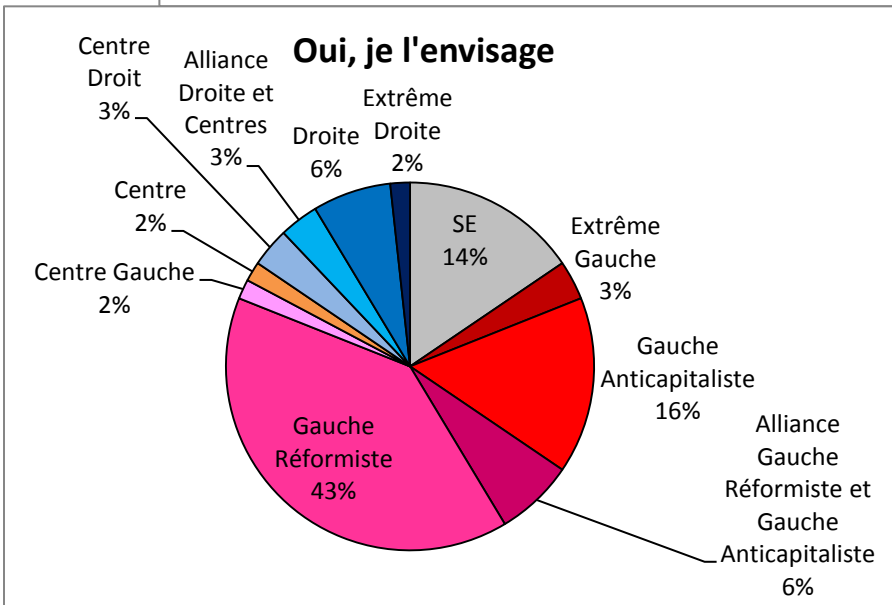
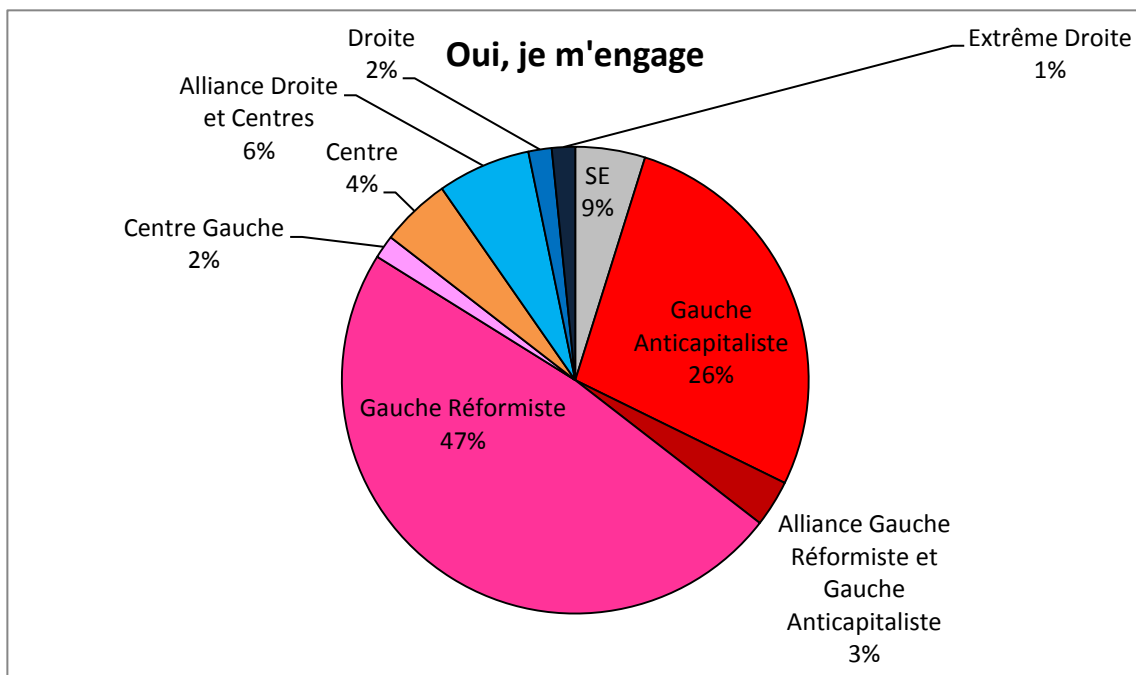


Le thème du matériel pédagogique est fondamental étant l'un des piliers de l'éducation et du changement à long terme des mentalités notamment lorsqu'il se dirige vers les publics jeunes. A travers les 56% d'engagement, on peut néanmoins constater qu'il ne fait l'unanimité. Les participants s'ils ne le rejettent pas de manière importante avec 5% de « Non », s'orientent dans la perspective avec 39% de « Oui, je m'envisage ». Il a ainsi été évoqué comme réserve la consultation des parents ou du milieu éducatif. Cependant, il est très encourageant de constater que des candidats ont d'eux-mêmes projeté de la sensibilisation en milieu scolaire. Roxanne Idoudi (PG) envisage un projet éducatif dans le cadre de la réforme scolaire à Saint-André-de-Cubzac. Victor Villa (SE) émet l'idée de passer par le point informations de la Maison du Lycéen située dans la cité scolaire de Rombas. Dominique Triplet (FDG) souhaite étendre la sensibilisation dans un projet d'éducation populaire à l'école, les structures de quartier et les clubs sportifs à Orléans.

On peut distinguer des réalisations ou projets innovants tels la Médiathèque Olympe de Gouge à Strasbourg où l'on peut trouver un centre dédié au matériel pédagogique sur les questions d'identité de genre, d'orientation sexuelle et d'égalité hommes-femmes sous diverses formes (romans, bandes dessinées, CD, DVD, etc). Un marqueur « Plus juste et plus égalitaire » existe pour signaler ces documents au public. Le premier centre de ressources entièrement LGBT a été créé à Lyon au sein d'une bibliothèque municipale ainsi qu'un site internet en parallèle, « Point G ». On retrouve à Dijon, un centre de ressources « Égalité et Diversité ». Quant à Lise Daleux (EELV), elle propose la création d'une banque d'outils pédagogiques à disposition des structures de la ville de Lille. Ce projet de banque de données pourrait répondre à l'interrogation de certains candidats qui évoquaient une méconnaissance du matériel pédagogique mobilisable. Le projet de Nathalie Sévaux (SE) à Angers rejoint celui de Lise Daleux, il s'agit de mettre en place un service municipal de partage et d'échange de services, de mutualisation de biens et de compétences en y incluant le matériel pédagogique sur les thèmes LGBT. Eric Piolle (EELV-PG-Alternatifs-GA-Réseau Citoyen) s'engage à soutenir l'édition de livres, d'albums jeunesse sur les thématiques LGBT à Grenoble. Eric Piolle insiste sur ce point en revenant sur les attaques contre certains éditeurs « Jeunesses » telle l'École des Loisirs pour l'album « Jean a deux mamans ». Enfin, Catherine Baratti-Elbaz (PS) soutient les ARL (Archives lesbiennes) dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement parisien.

❖ **Question 10:** *Vous engagez-vous à inciter le conseil municipal des jeunes à travailler sur les thématiques de l'homophobie et de la transphobie ?*

Les participants ont répondu « Oui, je m'engage » à 45%, « Oui, je l'envisage » à 42% et « Non » à 13%.



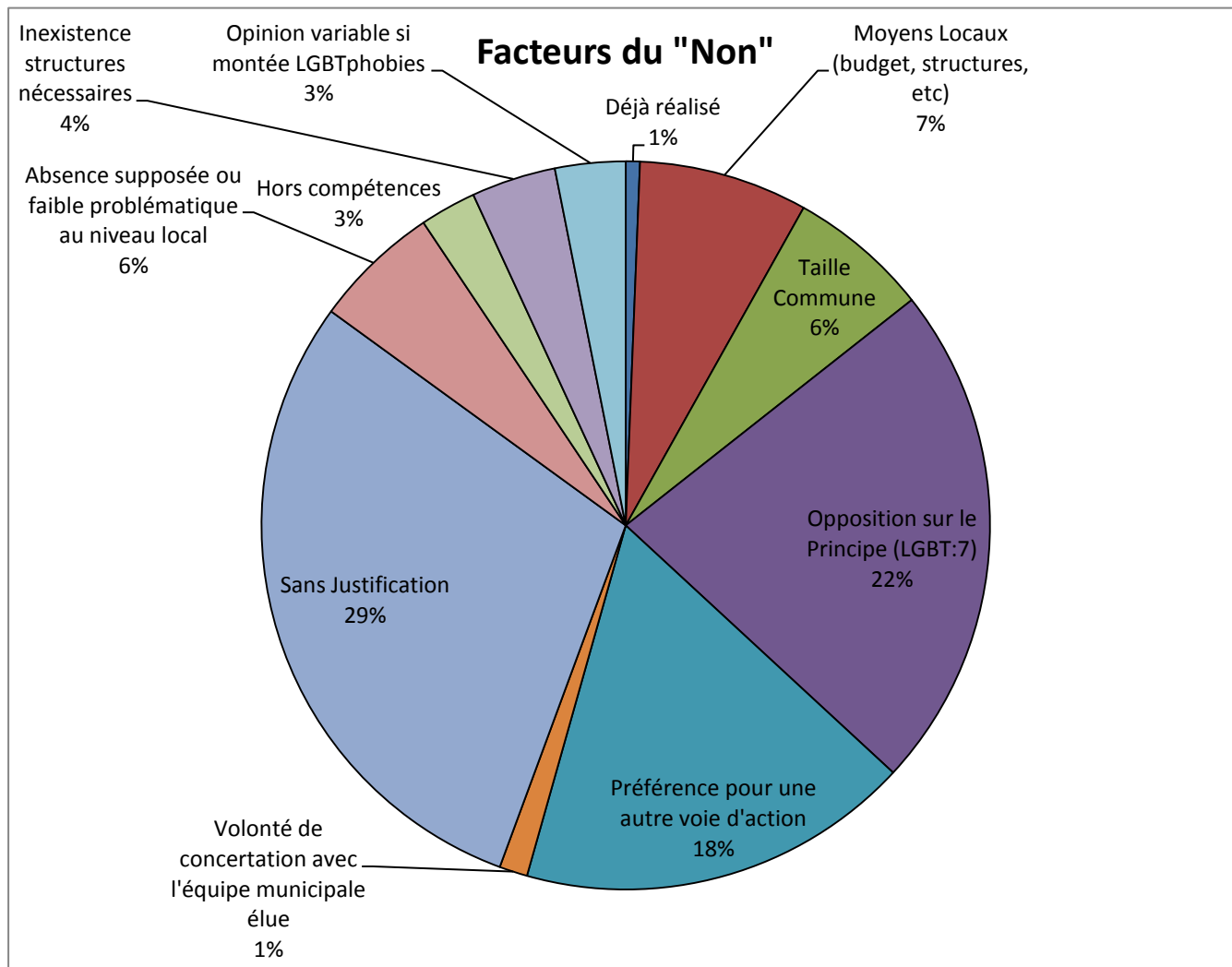
Les candidats ont répondu « Non » à 13% et « Oui, je l'envisage » à 42%. On remarque ainsi une réticence à faire travailler le Conseil municipal des jeunes sur les problématiques LGBT. Cependant, il faut nuancer cette analyse. En effet, près de 6 participants ont signalé qu'il n'y avait pas de Conseil municipal des jeunes sur leurs communes et qu'ils ne souhaitaient pas en créer préférant passer par d'autres voies de travail et d'implication des jeunes dans la démocratie locale. De plus, des candidats ont insisté sur leur attachement à l'autonomie propre de ce conseil, ils ne souhaitent pas le diriger à la place des jeunes. L'âge peut aussi être un facteur de réticence, la tranche d'âge de certains Conseils municipaux des jeunes étant apparemment basses, jusqu'à 9-10 ans.

Néanmoins, dans les 45% d'engagés, se distingue un réel intérêt de certains pour sensibiliser dès le plus jeune âge afin de combattre les stéréotypes plus efficacement et le fait, que dans des communes, les Conseils des jeunes se sont déjà emparés de la thématique LGBT.

Parmi les autres voies de sensibilisation des jeunes en dehors des Conseils municipaux des jeunes, on remarque qu'au long du questionnaire l'accent est mis sur l'école. Jean-Pierre Moure (PS) propose à Montpellier la création d'une école de la diversité, en partenariat avec les associations, afin de lutter efficacement contre les stigmatisations, les préjugés, les discriminations en les déconstruisant par l'éducation. Quant à François Desmazière (SE), il s'engage à la mise en place en co-construction de politiques de luttes contre les discriminations, incluant l'homophobie et la transphobie au sein des établissements scolaires à Arras. De plus, il plaide pour la collaboration tout au long de ces politiques de différents acteurs : les responsables de l'éducation, les chefs d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel scolaire, les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves.

En effet, une autre voie complémentaire est revenue à plusieurs reprises au cours du questionnaire, celle de passer par les parents. Des conférences annuelles sur les questions LGBT sont organisées à Nantes dans le cadre de l'évènement « Questions de parents ». Ismaël Dupont (FDG) propose la perspective de conférences-débats à destination des parents à Morlaix. Danielle Simonnet (FDG) souhaite poursuivre et développer l'intervention de parents homosexuels en milieu scolaire et lors de conférences-débats à Paris.

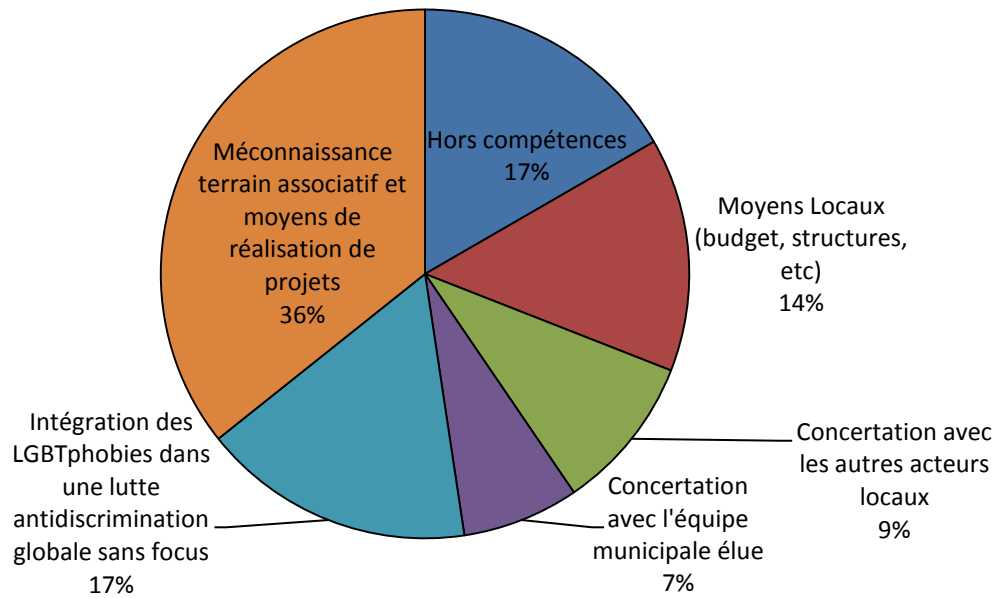
❖ Détails sur les facteurs du « Non », du « Oui, j'envisage » et sur l'implication concrète des participants :



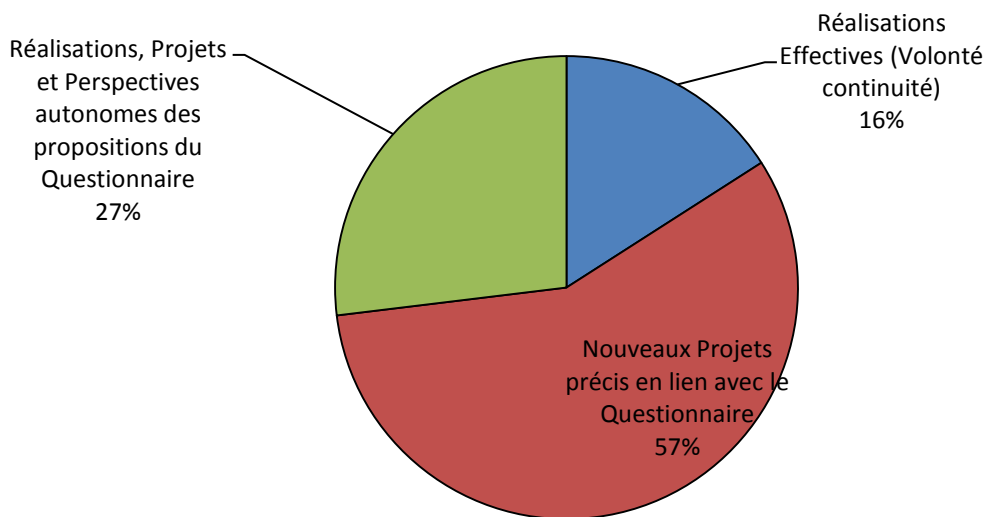
Il est important de préciser que sur 36 « Opposition sur le Principe », 18 sont dues à un refus de se centrer sur la seule problématique LGBT en préférant l'intégrer dans la lutte globale contre les discriminations au nom de l'égalité de tous les citoyens en République et pour certains, dans une recherche de non stigmatisation supplémentaire. Il faut noter que les réponses négatives ont été prises en compte « Non » par « Non » dans cette évaluation, plusieurs réponses négatives peuvent ainsi être d'un même candidat.

Quant aux problèmes de « Hors compétences », cela concerne essentiellement les candidats au poste de conseiller municipal et aux mairies d'arrondissements de Paris mais également certaines compétences relevant de l'intercommunalité comme l'utilisation de panneaux pour des campagnes d'affichage ou de l'éducation nationale respectivement à la sensibilisation en milieu scolaire.

## Facteurs du "Oui, j'envisage"



## Implications Concrètes des Participants



### ❖ Remarques sur les commentaires des participants:

Parmi les participants, on remarque que les labels récompensant les villes pour leurs actions contre les LGBTphobies tels que le label AFNOR sont mis en avant de même que les classements comme ceux réalisés par le Comité Idaho et « République et Diversité » ou le magazine Têtu.

Un participant a cité comme référence le premier livre blanc de l'Union Européenne du 5 novembre sur les questions LGBT.

Les Marches des Fiertés sont également présentes et valorisées par les candidats notamment dans les grandes villes telles que Paris, Auxerre, Dijon, Bordeaux, Nantes, etc.

La date de la journée mondiale contre les LGBTphobies, le 17 mai, est apparue dans certaines réponses comme une référence.

Le Mariage pour Tous se voit affirmé comme un droit à défendre.

La Procréation Médicalement Assistée et la Procréation et Gestation pour Autrui ont été citées deux fois comme des droits à conquérir.

La lutte contre le sida, malgré le fait qu'elle ne soit pas évoquée dans le questionnaire, a été citée en tant que telle à trois reprises par des candidats qui s'engagent dans cette cause. De plus, Alain Juppé (UMP-MoDem-UDI-Société civile) a mis en avant le soutien aux associations de lutte contre le sida telles l'association des Élus Locaux Contre le Sida fondée par Jean-Luc Roméro (présent sur la liste PS pour Paris 12<sup>ème</sup>), AIDES, Sidaction ou VIH 33 à l'échelle de la Gironde. Catherine Baratti-Elbaz (PS) cite aussi l'association ELCS, Jean-Luc Roméro étant un de ses colistiers, et Anne Hidalgo (PS) rappelle que la ville de Paris a soutenu la mise en place des Etats Généraux « Homosexualités et Identités » organisés notamment par AIDES en 2002.

On peut relever également une évocation par certains candidats de la sursuicidalité qui touche les jeunes LGBT, ce qui à leurs yeux légitime une aide spécifique à cette population plus fragile.

Il paraît intéressant de noter qu'une part importante de candidats ont fait référence à la lutte et aux politiques mises en place pour venir en aide aux femmes battues. Cette mise en parallèle est encourageante quant on voit les progrès réalisés dans la cause des femmes maltraitées après des campagnes de sensibilisation importantes ces dernières années et qu'on constate le nombre de réalisations concrètes sur le terrain concernant ce thème. On peut espérer que les LGBTphobies suivront une voie similaire avec la même intériorisation chez la population sachant que sur ces deux problématiques, il reste des obstacles et des progrès à réaliser.

La lutte contre les stéréotypes de genre, soit les comportements sociaux attribués en fonction du sexe biologique, apparaît comme partagée par nombre de participants. Seul un candidat a exprimé une opposition aux « Gender Studies ». De plus, le lien est directement établi entre les LGBTphobies et les stéréotypes de genre par certains candidats qui valorisent une éducation non sexiste et non genrée dans le cadre de la lutte contre les LGBTphobies.

## ❖ Quelle place pour les lesbiennes, Bisexuels, Transgenres ?

Malgré un focus du questionnaire sur l'homophobie et la transphobie, on remarque un emploi important du terme LGBT parmi les participants assurant une prise en compte des lesbiennes et bisexuels. Ainsi les noms d'évènements, tels la Nuit des LGBT à Dijon ou le volet LGBTI du festival de Douarnenez, montrent une plus grande considération des « minorités » LGBT.

Les lesbiennes ont vu une certaine reconnaissance parmi des candidats qui ont vu l'importance de combattre la lesbophobie souvent moins publicisée. Dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Catherine Baratti-Elbaz (PS) a affirmé le soutien aux ARL (Archives Lesbiennes) tout en rappelant que le Conseil de Paris subventionne l'association Coordination Lesbienne en France (fédération de 20 associations lesbiennes). Nous pouvons relever également des noms de manifestations culturelles : Festival International du Film Gay et Lesbien, « Vues d'en face » à Grenoble, Festival du Cinéma Gay et Lesbien à Saint-Etienne, Festival Gay et Lesbien « Cinémarge » à Bordeaux ou la Nuit Gay & Lesbienne à Dijon.

Les personnes transgenres souffrent toujours d'une certaine marginalisation dans la lutte contre les LGBTphobies au même titre que les lesbiennes. Cependant, parmi les retours des participants, on remarque un engagement auprès de la cause transgenre. 3 candidats se sont déclarés engagés dans la voie de la démedicalisation et la déjudiciarisation du changement d'état civil en France. Un quatrième candidat a défendu le changement d'état civil libre et gratuit. Un participant s'est notamment appuyé sur la Résolution 1728 du Conseil de l'Europe et la loi argentine du 5 décembre 2012. Les structures Outrans et Réseau de Santé Trans ont été citées parmi les acteurs associatifs ou les modèles d'action. Un candidat est allé jusqu'à s'engager à réaliser une campagne d'affichage pour sensibiliser le 20 novembre, journée internationale de la transsexualité.

## ❖ Précisions sur la participation au questionnaire :

Des participants nous ont invités à consulter leurs programmes électoraux, ainsi, nous pouvons constater que les questions LGBT et la lutte contre les LGBTphobies entrent dans les programmes politiques au niveau local.

Des candidats, s'ils n'ont pas participé aux questionnaires directement, nous ont assuré de leur soutien dans la lutte contre les LGBTphobies et notamment auprès des jeunes victimes d'homophobie familiale : Bruno Chavanat (UDI-UMP) à Rennes, Jacques Tanguy (MoDem) à Pont-L'Abbé, Bernard Poignant (PS) à Quimper et Hervé Utard (SE-PS-PRG-UDB-PRE) à Vitré.

Des territoires n'ont pas participé à cette enquête, la Haute-Normandie ainsi que l'ensemble des territoires français ultramarins. Ceci peut nous inviter à une réflexion sur quelles problématiques touchent ces régions et limitent l'engagement contre les LGBTphobies.

## ❖ Conclusion générale:

*Les questions les plus consensuelles c'est-à-dire avec le plus fort taux d'engagement sont celles sur le principe de lutter contre les LGBTphobies (79%), l'incitation à porter plainte en cas d'agressions LGBTphobes (72%) et la rencontre annuelle avec les associations (65%). D'autres thématiques rencontrent un taux d'engagement plus bas et sont plus polémiques : la formation du personnel (57%), la mise à disposition du public de matériel pédagogique (56%), la création de structures d'hébergement pour les jeunes LGBT chassés du domicile familial (48%), l'intégration des LGBTphobies comme thème du Conseil Municipal des Jeunes (45%), la création d'un poste d'adjoint délégué (41%), le financement pluriannuel des associations de lutte contre les LGBTphobies (41%) et la mise en place d'une campagne d'affichage pour sensibiliser les populations (38%).*

*Si les problématiques liées à un effort de dépenses budgétaires (formation du personnel, structures d'hébergement, poste d'adjoint délégué, financement des associations) plus conséquent sont logiquement moins consensuelles de par la diversité des capacités de financement des collectivités locales et un contexte actuel de restrictions budgétaires, on remarque cependant que les domaines touchant à la sensibilisation de la population (matériel pédagogique, CMJ, affichage) se heurtent à des réticences autres que financières. Ainsi, la mise en place d'une campagne d'affichage de sensibilisation rencontre le plus d'opposition quelque soient les tendances politiques. Il semblerait que pour le moment, un certain nombre de politiques locaux ne souhaitent pas s'engager de façon trop visible aux yeux des populations préférant des interventions plus « discrètes ». Ainsi, on peut mettre cela en parallèle avec une certaine insistance de devoir inclure les LGBTphobies dans des campagnes globales contre les discriminations.*

*A travers ces 151 réponses provenant de 112 communes, la diversité des tendances politiques et des territoires, nous pouvons constater que la lutte contre les LGBTphobies intéresse une grande partie du monde politique local de façon positive. Le nombre de réalisations ou de projets souvent innovants est un encouragement ainsi que la volonté de coopération avec le monde associatif. Sans compter qu'il apparaît clairement chez une partie des candidats, une volonté d'implication des citoyens dans la lutte contre les LGBTphobies. Cependant, il demeure d'importantes réticences notamment sur la sensibilisation des populations. Il paraît nécessaire de continuer à réfléchir et insister sur l'aspect fondamental de ce volet dans la lutte contre les LGBTphobies.*

*Parmi les villes les plus engagées, en termes de réalisations concrètes, se distinguent Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes, Paris, Strasbourg, Toulouse. Dans le cas des villes engagées, un certain nombre de participants expriment directement une volonté de rester vigilants, de ne pas relâcher les efforts et au contraire de continuer à approfondir leurs politiques municipales contre les LGBTphobies pour aller plus loin vers une société ou la pluralité des identités sexuelles ou de genre seront totalement intégrées.*

*Quant à Jean-André Lasserre (SE-PS-EELV-MoDem) et Khalid Ait Hamou (FDG), ils affirment une volonté de faire de Courbevoie, classée dernière par le Comité Idaho et le think & do tank « République et Diversité » en 2013 avec un score de -7/100, une ville plus engagée sur le terrain des politiques municipales contre les LGBTphobie. Françoise Dumas (Divers Gauche) les rejoint en voulant faire progresser Nîmes, classée 48<sup>ème</sup> parmi les 50 plus grandes villes françaises en matière de politique et actions publiques évaluées par le Comité Idaho et le think & do tank « République et Diversité ». Ainsi, ces trois candidats illustrent le certain mouvement d'engagement local que nous avons mis en valeur au cours de cette analyse malgré des obstacles qui demeurent.*

Mylène Cokkinos